

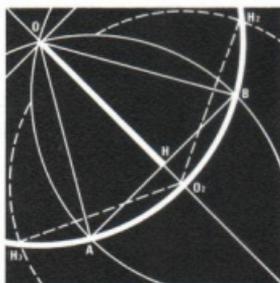


N° 74
12 FF

Folklore de CHAMPAGNE



LE CHARRON ET LA ROUE



Le secret...

Bulletin trimestriel

**Société des Amateurs
de Folklore et Arts
Champenois**

Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint Parres lès Vaudes

Gérant

Jean Daunay

Conseiller technique

Gilbert Roy

Conseiller rédactionnel

Jean Déguilly

C.C.P. Safac 16.832.44 U Paris

Abonnements

De soutien	50 F
Simple	40 F
Etranger	60 F
Bienfaiteur	100 F

Points de vente

Jean Daunay
Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint Parres lès Vaudes
Au Point du Jour
1, rue Urbain-IV 10000 Troyes
La P'tite Librairie
Rue des Chats 10000 Troyes

AVRIL 1981

numéro 74

LE CHARRON ET LA ROUE

Enquête - Photos

Jean Daunay

Maquette

Gilbert Roy

Impression offset

Imprimerie NEMONT S.A.
10200 BAR SUR AUBE

Dépôt légal 1^{er} trimestre 1981
Commission Paritaire n° 53025

Reproduction interdite
sauf autorisation de l'Editeur

C'est un arbre dont les racines...

La Safac est un arbre. C'est un arbre dont les racines plongent dans la terre nourricière que cultivent ses adhérents et dont chacune des radicelles s'alimente dans un coin de notre Champagne.

Chacune d'elle prend vie en un village, en une commune de l'Aube, de la Marne, ou de la Haute-Marne. A chacune de ces racines correspond : un nom, un prénom et même un numéro de téléphone. On lui reconnaît une personnalité, une façon d'écrire, une voix, un visage, la personnalité de celui (ou de celle) qui, régulièrement, correspond avec la Safac.

Que pourrait notre Association sans ses correspondants ? Comment l'arbre pourrait-il grandir sans recevoir de nourriture ?

Si cet arbre a maintenant la chance de posséder un tronc solide, des feuilles d'un vert éclatant, si ses branches ploient sous les fruits, il le doit à tous ceux et à celles, qui, pour lui, travaillent dans le respect du passé et l'amour de la terre de Champagne.

Ce sont là de solides racines qui confèrent à l'arbre, vigueur et assurance.

Et si cet arbre était l'emblème de la Safac, il serait facile d'imaginer qu'on puisse lire à la naissance de chacune de ses fortes racines, deux noms : celui d'un village et celui du correspondant de notre Société.

En revanche, à l'origine des plus petites racines, de celles qui sont encore chétives, le cartouche serait vide. A moins qu'on ne l'occupe par un point d'interrogation. Ce serait un symbole, l'espoir de le voir un jour, comme les autres, affecté à un autre village de chez nous.

Pour que vive et grandisse l'arbre de la Safac.

Alice Charton,
p.c.c. Jean Daunay.

Photos de couverture :

I. Enseigne de cabaret et « bouchon » de mai à Saint-Etienne-sous-Barbuise. Photo G. Roy.

IV. Atelier de charron à Saint-Dizier vers 1900. (Documentation J.-P. Bassery).





Ceffonds (H.-M.)

Autrefois et jusqu'au milieu de notre XX^e siècle, le bois était la matière principale utilisée pour la fabrication du matériel agricole. Les charrues, les herses, les rouleaux, les voitures de toutes tailles et pour tous usages, les gerbières, les tombereaux, les carioles, les brouettes et tout le petit outillage étaient fabriqués en bois. Aussi le charron occupait-il, au village, une place importante.

Le travail du bois, à cette époque-là, se faisait à la main ; les machines-outils et, à plus forte raison la force utilisée pour les entraîner, étaient encore inconnues dans nos campagnes.

Le sciage, le rabotage, l'assemblage par tenons et mortaises, tous ces travaux de transformation du bois brut, représentaient le long et pénible travail du charron.

J'ai le souvenir du charron de mon village exerçant, au début du siècle, sa profession artisanale.

Son atelier était installé dans une partie de sa maison d'habitation et occupait une surface rectangulaire d'une quarantaine de mètres carrés. Deux grandes portes vitrées à l'entrée, une large fenêtre à l'autre extrémité, assuraient l'éclairage de l'atelier. Les deux côtés latéraux étaient occupés par les outils de l'artisan. La partie centrale, sur toute sa longueur, était réservée pour le montage du matériel fabriqué par l'artisan ; elle devait être suffisamment dégagée pour accueillir une voiture gerbière dont la longueur hors tout dépassait six mètres.

L'établi du charron était adossé à l'un des murs latéraux, non loin de la porte vitrée, afin de profiter au maximum de la lumière solaire : elle permettait à l'ouvrier d'être précis dans sa tâche.

L'établi est la table de travail du charron. Il est muni à son extrémité d'une griffe réglable en hauteur qui permet de maintenir, à plat, les planches à dresser (à la varlope) et toutes les pièces de bois à façonner (au rabot ou au riflard). Le valet fixe sur l'établi les pièces à mortaiser au ciseau, les rais dont on doit scier les tenons. Il maintient également les plateaux qui doivent être débités, dans leur longueur, à la scie à refendre ou à chantourner. Grâce à sa vis de serrage, la presse bloque entre sa partie mobile et le bord de la table, les pièces de bois qui doivent être travaillées à la plane, les planches à raboter ou à dresser sur chant. On l'utilise pour percer au vilebrequin ainsi

LE CHARRON ET LA ROUE

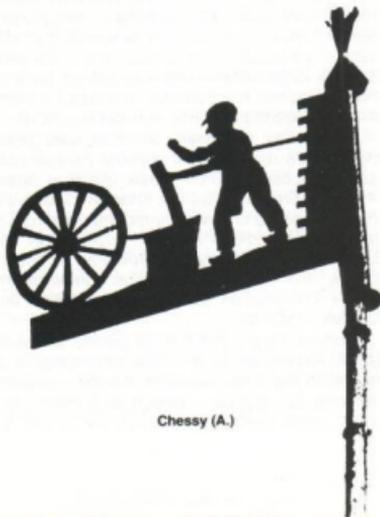
que pour de nombreux autres usages. A la partie arrière de l'établi, dans un ratelier, on range (par ordre de largeur) les ciseaux à bois, les bédanes, les gouges, très souvent utilisés. Sous la table de l'établi coulisent deux tiroirs dans lesquels le charron enferme les petits outils qui requièrent d'être protégés en raison de leur fragilité : mètre pliant, règle graduée, équerre, fausse équerre ou saute-relle, compas droits, d'intérieur ou maîtres de danse, ainsi que mèches à bois, fraises à bois, tiers-point, pince à donner la voie, tourne-à-gauche, etc.

La partie basse de l'établi comporte une tablette sur laquelle le charron dépose des marteaux, maillet, tenailles, clefs de serrage. Au-dessus de l'établi, sur une planche formant étagère, sont alignés les rabots à semelle droite et cintrée, les riflards, les varlopes, les guillaumes, les bouvets.

Tous les outils dont l'usage est courant sont là, à portée de la main. Leur monture de bois : cormier ou hêtre, lustrée par l'usage, et leur fer, toujours en bon état de coupe, donnent l'impression de neuf. Et pourtant, en les regardant plus en détail, on peut voir sur certains des outils que l'artisan a recueillis de ses prédécesseurs, l'usure du bois par le frottement des mains qui les ont maniés.

Sous cette étagère pendent, suspendues par une poignée, plusieurs planes dont les lames brillantes, finement affûtées, sont toujours prêtes à attaquer le bois.

Sur une autre planche-étagère sont rangées par rang de taille, les tarières munies de leur manche : tarières à cuiller et tarières torses.



Chessy (A.)

Une meule de grès très fin trône sur un solide bâti de chêne, avec une manivelle, qui permet de la mettre en mouvement. Le charron l'utilise pour aiguiser le tranchant de ses outils, celui des planes, des ciseaux à bois, les fers et les contre-fers des rabots et varlopes. Une augette, placée à la partie inférieure du bâti, mouille le grès de la meule lorsque celle-ci est en mouvement. Le repassage s'effectue toujours à contre-fil ; on le parachève sur une pierre douce, la pierre à huile. Une planchette cannelée transversalement, et inclinée vers le chant de la meule, elle-même fixée sur le bâti, sert d'appui ; elle permet de garder avec précision la position du tranchant de l'outil sur le grès de la meule et de conserver, au cours de l'affûtage, l'inclinaison normale de son biseau.

Au fond de l'atelier, face à la fenêtre, se trouve un second établi. Celui-ci n'est utilisé qu'occasionnellement, lorsque le charron embauche un compagnon de passage ou accepte de « former » un apprenti.

La plupart des travaux réalisés par le charron le sont selon des mesures pré-établies ; chacun des éléments en sont fixés sous forme de gabarits découpés avec précision dans des planches de faible épaisseur. Tous ces modèles, classés avec soin, garnissent une partie des murs latéraux de l'atelier. En levant les yeux sur ces modèles, on peut deviner leur destination : manche de brouette, âge de charrue, jante de roue...

Dans un angle de l'atelier se dresse un meuble de rangement dont les planches-étagères sont garnies de boîtes, contenant des pointes, des vis, des boulons de toutes dimensions, ainsi que de nombreux accessoires de quincaillerie d'usage courant.

Le tour à bois jouxte ce bahut. On l'utilise pour la confection des moyeux et des tourets (pour le brélage des gerbières), ainsi que pour tourner tous les objets ronds : manches d'outils, battes de fléau, etc.

Sur une dernière planche se trouvent soigneusement rangés des dents de herse en bois, des dents de râteau et des doigts de fauchet. Debout, dans un angle de l'atelier, des pièces de charrue : mancherons, palonniers, attendent d'être utilisées ; ces pièces, répondront rapidement à la demande du cultivateur, principal client du charron. C'est pour lui que cette réserve est réalisée et entretenue, pendant les périodes creuses, souvent en hiver, quand l'activité agricole est réduite.

De ce côté de l'atelier, les murs sont garnis de nombreux outils dont certains ne sont utilisés qu'accessoirement, mais qui sont néanmoins indispensables au charron : les énormes gouges à creuser les moyeux des roues, les grands compas à régler et à centrer, les serre-joints, et aussi les tréteaux de toutes tailles, des chevalets, dont l'un comporte une partie coulissante qui permet la coupe des petites longueurs.

Dehors, face à l'atelier, se dresse le chevalet à « scier de long ». Sur un imposant et solide tréteau, est appuyée et fixée une pièce de bois, la « queue », longue de 5 mètres environ, dont l'extrémité repose sur le sol. La

partie de cette queue fixée au tréteau, présente, sur le dessus, une surface plane où la grume à débiter va reposer. La longueur de cette grume peut atteindre 7 mètres lorsqu'elle est, par exemple, destinée à fournir les longerons d'une gerbière.

Après avoir été dressée sur deux faces opposées, à la hache à équarir ou à l'herminette, et ensuite lignée, la grume est soulevée à l'aide d'une chèvre et déposée sur le tréteau à la moitié de sa longueur. Brûlée sur la surface plane de la queue, à l'aide d'une chaîne, elle est ensuite immobilisée à l'aide d'un gros coin de bois enfoncé entre la grume et la queue, en arrière du chaînage. La moitié à scier se trouve ainsi en suspension à l'horizontale, en avant du chevalet, à environ 1,80 m de hauteur.

Il faut deux hommes pour manier la grande scie à scier de long. C'est une large lame à denture couchée, tendue au milieu d'un cadre de bois et qui scie perpendiculairement à celui-ci. En dessus et en dessous de la lame, deux double-poignées permettent à deux ouvriers de saisir à deux mains le lourd engin.

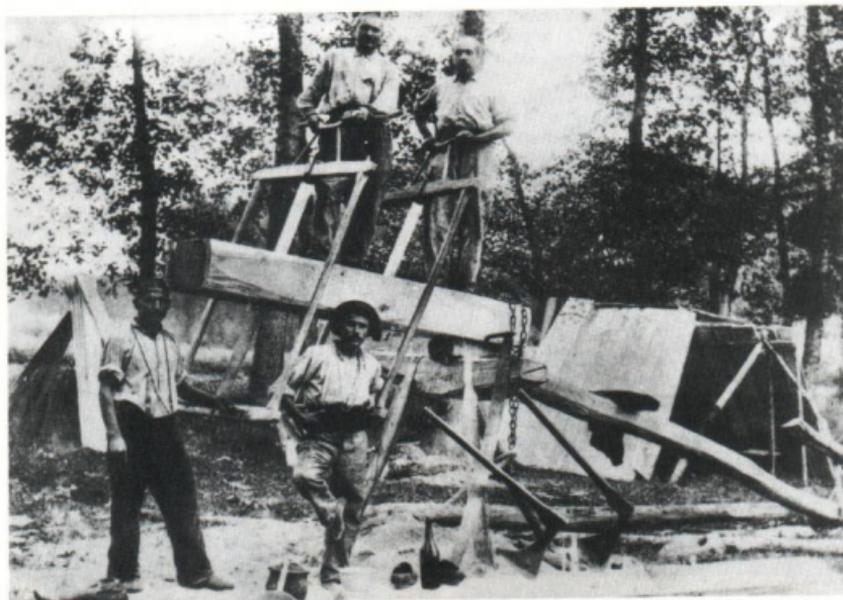
L'un des hommes monte sur la grume tandis que l'autre se tient en dessous et lui fait face, un peu en arrière, afin de donner à la coupe l'inclinaison indispensable. La grume est attaquée sur l'une des lignes tracées, grâce au mouvement alternatif de la lame, guidée avec précision par les deux hommes. L'ouvrier qui travaille debout sur la bille assure le maintien de la ligne et règle, à chaque mouvement, la pénétration de la denture : celui qui manœuvre au sol a la charge de la remontée de la scie et assure la régularité du trait sur la ligne inférieure. C'est un travail long et pénible qui nécessite, pour sa bonne exécution, une attention continue et de sérieuses précautions de sécurité. Après l'exécution du sciage jusqu'au point de rencontre avec le chevalet, il est nécessaire de retourner la grume, de la fixer de nouveau. Il faut reprendre le même travail jusqu'à la jonction des coupes.

Dans les mêmes conditions, le charron débite, en plateaux, sur le chevalet à « scier de long », des billes de bois de toutes dimensions, afin d'entretenir sa réserve de bois sec.

Ce n'est que vers 1910 que notre charron a pu faire l'acquisition d'un moteur à explosion. Cela lui a permis d'actionner, par l'intermédiaire d'une transmission, une scie à ruban ainsi que le tour.

Fines, les dures manœuvres à la « scie à refendre » et l'entraînement pénible du tour, à la main ! Premier soulagement pour ce courageux artisan qui devra plus tard, après l'électrification du village, moderniser encore son outillage, avec d'autres machines-outils. Le progrès était en marche, qui devait, dans le même temps, pénétrer aussi dans les fermes, occasionnant bien vite, par contre-coup, la disparition de l'artisan-charron.

René Morot.



Scieries de long en forêt de Chaource. Coll. A. Denuet.

Le bois est la matière première avec laquelle œuvre le charron. A proximité de son atelier était sa réserve, qu'il entretenait avec soin et qu'il alimentait, sinon en fonction de ses besoins, tout au moins au fur et à mesure qu'il voyait cette réserve diminuer.

Je revois, sous l'avent de sa grange, les piles de bois du charron de Rumilly, alignées bien d'aplomb, chaque plot séparé du plot voisin par des lattes, pour favoriser le séchage. Je revois les billes dites de « petite futaie » qu'il avait acquises à la vente, faites sur place, dans la coupe affouagère ; je revois cet entassement de bois « de fente », destiné à la fabrication des « rais » pour les charrettes.

Notre charron avait choisi lui-même son bois. Il l'achetait en général, directement sur la coupe, après l'abattage. Il faisait débiter ses grumes par des scieurs de long qui, régulièrement, s'installaient au village pour quelques jours, tous les ans. Il avait recours au fendeur, à qui il demandait de lui préparer la quantité de bois dont il pensait avoir besoin pour une période déterminée.

Combien de temps à l'avance lui fallait-il prévoir la provision de bois dont il allait avoir besoin ? Je suis persuadé qu'il travaillait avec du bois parfaitement sec, encore qu'aux dires de M. Bridon, ancien charron à Brévonnes, le séchage du bois ne soit pas le même pour toutes les catégories. Son père disait, probablement pour situer la périodicité du renouvellement de sa provision :

« un moyeu de trois jours,
une jante de trois mois,
un rai de trois ans, »

selon, probablement, qu'il devait demander à l'un, de ne point trop s'opposer à son ciseau.

à l'autre, de garder sa souplesse, et qu'il exigeait du troisième, une parfaite rigidité.

Quels étaient les travaux du charron ?

Quand je suis arrivé à Rumilly, le dernier charron du village — dont je regrette bien de n'avoir pas, à l'époque, recueilli les souvenirs — m'apostropha en ces termes : « Est-ce qu'on vous a appris, à vous, dans les écoles, à partager un cercle en sept ? » Je ne sus, bien entendu, que répondre, mais j'en tirai la conclusion que la roue devait être l'emblème et l'orgueil du charron.

Avec la roue, tout ce qui est fait de bois concerne le charron, depuis le berceau jusqu'au cerceuil en passant par la brouette, les échelles, les mancherons et l'âge de la charue, les charrettes et chariots, tous les manches des outils à main : pioches, râtaeux, faux...

Tout cela, le charron les construit à neuf ; mais, si les commandes lui permettent de réaliser chaque année une voiture gerbière, des charrues, quelques brouettes, des échelles... son travail consiste à remplacer, le plus souvent, à réparer le matériel existant. (1) Il fournit des palonniers, des mancherons de charue, des manches de fourches, des dents de herse et de râtaeux. Il répare les véhicules, il remet les roues en état, il consolide les limons cassés. On ne réforme aucun outil qui puisse être réparé ; on fait en sorte d'apporter à l'instrument usagé, la pièce qui lui est nécessaire pour qu'elle continue à servir.

Selon l'expression de M. Rollin, de Brage-logne, « on donnait autrefois beaucoup de

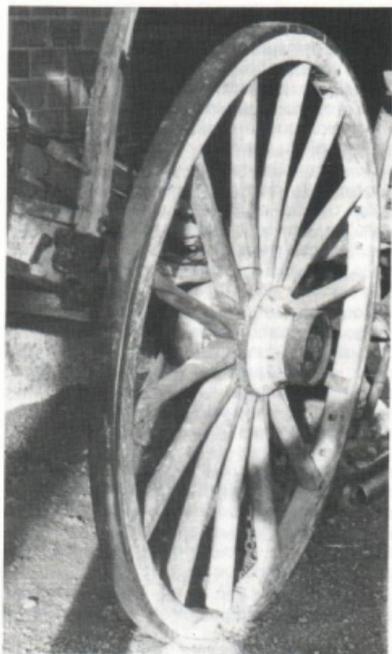
1) Voir, ci-après, l'analyse des comptes d'un charron.

valeur au matériau, alors qu'en revanche, le travail était peu rémunéré ». Qu'importait le temps passé, qu'importait le travail, on préférait réparer, plutôt que réformer.

Sur un vieux livre de comptes, nous avons relevé qu'au début de ce siècle, en 1906, M. Fessard, charron à Saint-Parres-lès-Vaudes, facturait son travail à 0,50 F de l'heure, alors qu'il faisait payer un manche de fourche 0,60 F ; ne sachant combien de temps il lui fallait pour effectuer un tel manche : en choisir le bois, de dresser, le polir, nous ne pouvons guère comparer et déterminer quel est le partage entre le prix du bois et le salaire de l'ouvrier ; mais il semble bien, cependant, que le travail, par rapport au prix du matériau, ne soit guère rémunéré. (1)

Le charron commençait très jeune l'exercice de sa profession. « Depuis l'âge qu'on a pu travailler, sitôt la guerre (1914-1918), mon père m'a pris avec lui, affirme M. Jean Fessard. On m'a d'abord confié des petits travaux ». C'est ainsi qu'il a dû faire, en premier, une roue de brouette, avant d'être admis à participer au montage d'une « vraie » roue. Comme tous les apprentis de cette époque, il était employé aux occupations annexes de la profession, dont l'une l'a particulièrement marqué.

Comme tous les artisans qui travaillaient essentiellement au bénéfice des cultivateurs, le charron avait l'habitude de ne présenter sa note qu'une fois l'an. Chaque année donc, il rendait visite à ses clients et leur portait sa facture ; on acceptait, ou non, de la régler sur le champ ; sa démarche était parfois rendue délicate par l'attitude de certains de ses



créanciers. Aussi le charron avait-il décidé qu'il enverrait son grand fils recouvrer les dettes de l'année, en son nom.

« Après la Saint-Nicolas que j'avais fêlée comme jeune pompier, mon père me dit : — Ça va te remettre un peu la tête ; va donc porter les notes.

Mon premier client était P... à Vaudes. Celui-ci, après m'avoir réglé son dû, m'invita à déjeuner. Mais il n'en était pas de même par-tout. J'étais parfois mal reçu et devais souvent me présenter plusieurs fois ».

Quel fournisseur accepterait aujourd'hui de n'être payé qu'une fois l'an ?

Mais venons-en au travail du charron, à son métier.

Chez lui tout est rond. Et la roue est son œuvre.

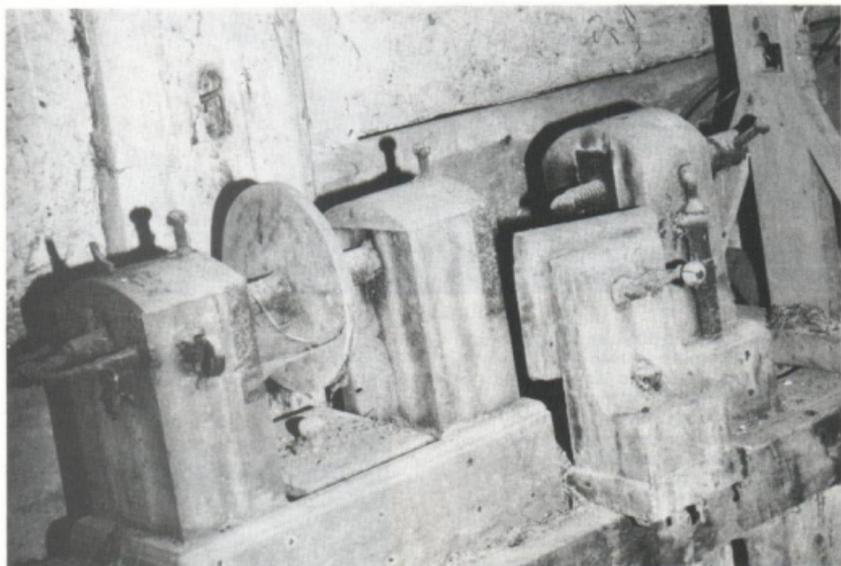


Hache à équarrir.

Tourner le moyeu.

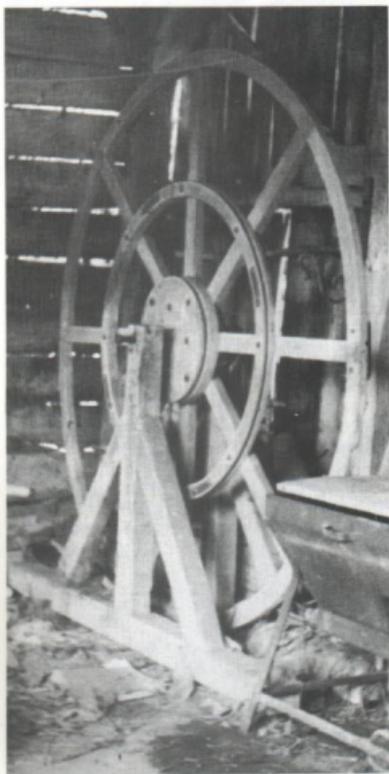
Construire une roue, c'est d'abord en tourner le moyeu. Le charron a choisi pour cela un plot d'orme dit « tortillard ». Ce n'est pas de l'orme en plateaux qui « file droit » précise M. Fessard, mais au contraire une espèce toute particulière dont le « fil » va tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, ce qui le rend résistant et difficile à fendre.

Si le morceau qu'a choisi le charron, est à peu près cylindrique, il est directement griffé sur le tour. Dans le cas contraire, la scie et la hache l'auront, au préalable équarri. Après avoir tracé le cercle « de grosseur », au compas, on bûchait, dit M. Maure, à la hache à blanchir. D'abord en descendant bien droit, avant d'attaquer ensuite les extrémités.



Un tour à bois à Chalette (A.).

Roue d'entraînement à 3 vitesses à Jeugny (A.).



Les outils du tourneur.



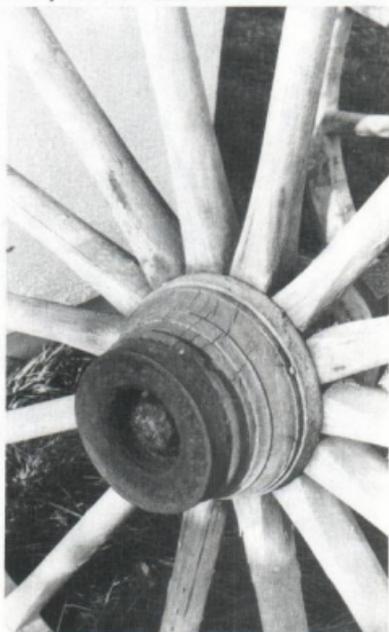
Le travail du « grain d'orge ».

Avec la gouge à dégrossir, notre artisan aborde directement la matière ; il mord à même le bois, enlève de larges copeaux et donne au moyeu, sur le tour, une première ébauche. Le « grain d'orge », sorte de tiers-point, sert à préciser les moulures et le ciseau plat efface toutes les irrégularités qu'a provoquées la gouge à dégrossir. (M. Combe)

Tout cela se fait patiemment, tour après tour, copeau après copeau, dans le vrombissement de la machine qui entraîne la pièce de bois. Petit à petit, celle-ci prend forme sous l'outil et la main qui le guide ; elle s'allège aux extrémités sans perdre son ventre rebondi.

A chaque instant, le charron s'arrête et vérifie ses diamètres avec le compas aux branches courbes. Trois quarts de la grosseur du moyeu pour l'arrière, cette partie de l'ensemble qui se trouvera contre la charrette, les deux tiers seulement à l'avant, donc à l'extérieur du véhicule.

Le moyeu vu vers « l'avant ».

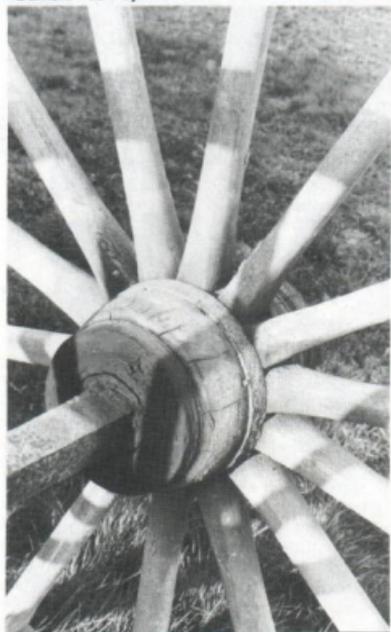


Quand le tournage du moyeu est terminé, celui-ci présente un corps massif qui s'arrondit vers une couronne arrière, assez large mais peu épaisse, tandis que, vers l'avant, la forme s'affine en un fuseau conique, légèrement plus allongé.



Contrôle du diamètre du moyeu.

« L'arrière » du moyeu.





Ebauche du moyeu.

Tracer les mortaises du moyeu.

Le charron profite de ce que son moyeu est bien centré entre les deux poupées du tour pour tracer les circonférences, limites des mortaises qui recevront les rais.

M. Combe, de Bérulle, décale ses rais l'un par rapport à l'autre. A Bragelogne, M. Rollin trace ses mortaises rigoureusement dans le même axe. Il lui suffit donc de trois cercles pour en repérer l'emplacement. Sur celui du milieu, il pointera ses divisions; les deux autres indiqueront les limites avant et arrière desdites mortaises.

Il en faudra creuser 14 tout autour du moyeu, pour une roue de charrette commune de 1,70 mètre, qui comporte 7 jantes et 14 rais. (2) Puisque leur place, par rapport aux extrémités du moyeu, sont déjà déterminées, il suffit de partager la circonférence en 14 parties égales, avant de tracer la largeur de chaque mortaise. Avant d'effectuer cette division, il faut dégager le moyeu du tour qui l'a vu naître, et percer, à la mèche, un trou de chaque côté de l'axe. Les deux trous ainsi forés permettent de pointer le moyeu sur un bâti spécial, sorte de cadre posé sur 4 pieds, dont l'un des côtés est mobile. Cet appareil est conçu pour que le moyeu puisse soit y tourner librement, soit y être bloqué, à l'aide d'une cale qui coince le côté mobile.

Le charron de Bragelogne, disposait, lui, d'un véritable banc, sur lequel il s'asseyait et au devant duquel, il pouvait fixer son moyeu, avant de le soumettre aux virevoltes de son compas.

L'ouvrier sait d'instinct la bonne ouverture de son instrument et se trompe rarement. Il

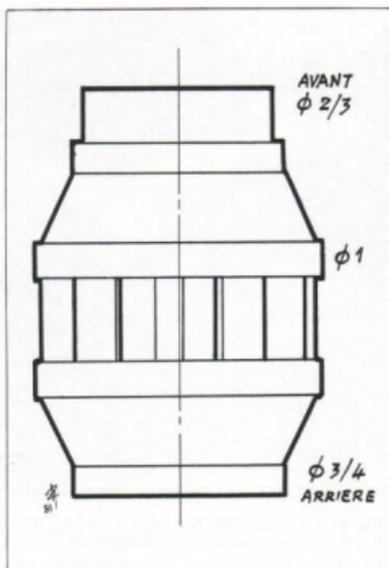


Schéma d'un moyeu.

reporte quatorze fois cette dimension autour du moyeu et retombe très précisément sur son point de départ; dans le cas contraire, il règle à nouveau son compas, en tenant compte de l'erreur qu'il a faite; il vérifie de nouveau et pointe ses divisions. A l'aide d'une règle de la largeur des futures mortaises, il trace, pour chacune d'elles, les deux côtés parallèles à l'axe du moyeu. C'en est terminé pour ce qui est du traçage.

Creuser les mortaises.

Le charron utilise des tarières pour creuser ses mortaises. Le premier outil est d'un diamètre un peu inférieur à la largeur prévue pour la mortaise; c'est une tarière à vis. Avec la seconde: une tarière à gouge, notre artisan dégage une cavité qui occupe exactement la place que prendra le tenon. Puis le charron continue de forer plusieurs trous côte à côte, pour éviter la totalité de la mortaise.

La finition se fait au ciseau à bois. Pour les angles, on emploie la « gouge carrée », en tenant compte que la mortaise est creusée « à l'équerre » vers l'arrière du moyeu, et « bien d'aplomb » dit M. Fessard. A l'extérieur, vers l'avant, au contraire, le charron donne l'« écuage », c'est-à-dire qu'avec son ciseau, il taille la mortaise légèrement en pente, de façon à ce que le rai s'éloigne imperceptiblement du plan vertical. (Les tenons seront calculés en conséquence). La disposition des

2) Jante : chacune des pièces de bois courbes qui constituent le cercle extérieur de la roue. Ce n'est que par extension qu'on a appelé jante, la totalité du cercle intérieur d'une roue, sur lequel sont fixés les rais ou les rayons. Les roues de charrettes comptent ordinairement 7 jantes mais il existe des roues de 4, 5 ou 10 jantes.



Appareil permettant le traçage des mortaises à Rigny-le-Ferron (A.).

rais qui en résultera n'est pas sans évoquer un parapluie, encore que l'image paraisse exagérée. (Les baleines d'un parapluie présentent, en effet, un angle bien plus accusé par rapport à l'axe de son manche). Cette écuanteur va permettre que « l'arrière du moyeu soit bien dégagé de la voiture ». (J. Fessard)

Cette roue, en effet, tourne autour d'une fusée légèrement inclinée vers le sol, alors que l'axe de l'essieu lui est parallèle. De ce fait la partie inférieure de la roue se trouve perpendiculaire à la route, sinon quelque peu « pincée » vers l'intérieur. (M. Rollin) Du fait de l'« écuage », la moitié supérieure de cette roue déborde vers l'extérieur et ne risque pas, ainsi, de heurter les ranchers. (M. Maure)

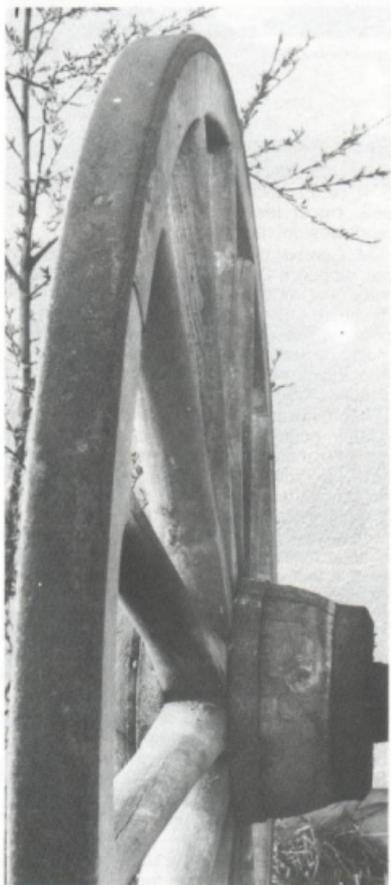
Cette technique de l'écuanteur présente un second avantage, dit M. Rollin, celui de « ser- rer la roue sur la rondelle » c'est-à-dire de faire qu'elle ait plutôt tendance à se rappro- cher de la voiture qu'à s'en écarter.

Les divers instruments employés pour ce travail qu'est le creusement des mortaises sont caractéristiques. La tarière à vis com- porte une lame hélicoïdale et amorce son en- trée grâce à une petite vis en pointe sem- blable à celle d'une vrille. La tarière à gouge est bien une gouge dont l'extrémité est rabattue en deux lames tranchantes. La gouge carrée comporte deux ciseaux accolés à angle droit.

Les tarières sont munies d'un manche amo- viable, perpendiculaire à leur tige. On les ma- nœuvre à deux mains, en tournant. En revan- che, on doit frapper sur les gougues avec un maillet, à moins qu'on ne les tienne à deux mains, pour une finition toujours délicate. Le taillant de ces outils est entretenu en bon état de coupe ; le charron les manie avec sou- plesse, dextérité et prudence.

Chaque mortaise se présente alors comme une sorte de boîte dont la largeur est invari- able, ce qui fait que l'épaisseur du bois, entre deux mortaises voisines, diminue progressi- vement en s'enfonçant vers le centre du moyeu.

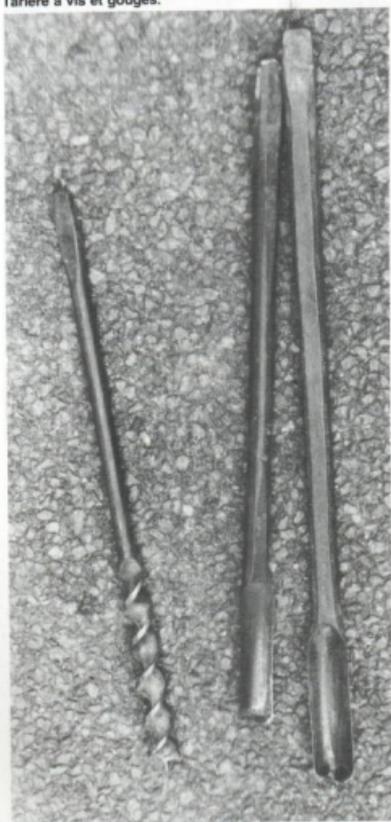
L'écuanteur.



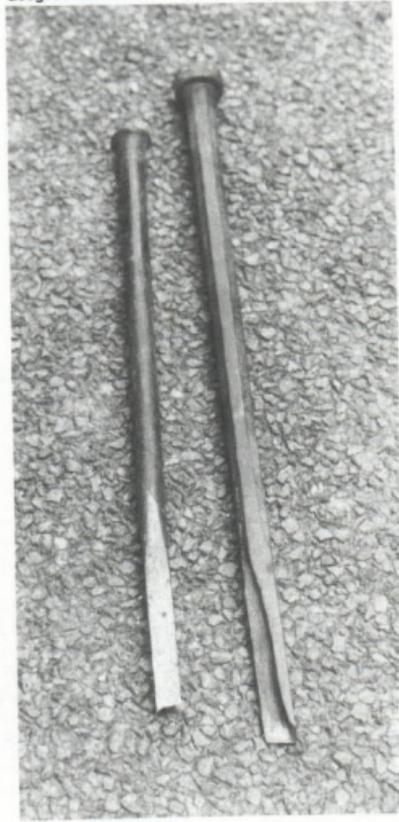


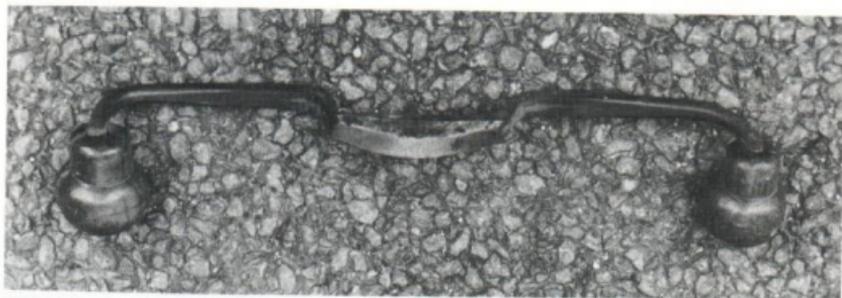
Tarières à vis et « losses » à Bragelonne.

Tarière à vis et gouges.



Gouges carrées.





Plane à creuser.

Par suite de la pente donnée à la mortaise, vers l'avant, la longueur de la boîte est moindre à l'intérieur du moyeu qu'à sa surface ; le charron en tiendra compte dans la confection du tenon ; c'est la raison pour laquelle il lui imposera, à lui aussi, de l'« écuage ».

L'artisan donne un léger chanfrein sur le bord des mortaises afin qu'elles absorbent mieux la partie du rai qui dépassera de chaque côté et qui, elle non plus, ne sera pas taillée à angle droit.

Le moyeu sera terminé quand le charron l'aura rogné à sa longueur définitive. Il avait été scié plus long qu'il n'était besoin afin qu'on puisse le griffer sur le tour et qu'on y puisse percer les trous de fixation. Le charron scie donc, vers l'avant et vers l'arrière, les quelques centimètres d'épaisseur en excès.

Sur le cercle avant, il trace, au compas, une sorte de couronne. A la plane, il creuse légèrement toute la partie qui se trouve à l'intérieur de cette couronne, de façon qu'une règle posée sur le moyeu puisse y tenir parfaitement horizontale quelle que soit la direction qu'on lui fasse prendre. Le charron aura besoin, tout à l'heure de cet « aplomb » pour régler la position de ses rais.

Les rais et leurs « pattes ».

Les rais sont comme les jambes de la roue, sans articulations mais fermes, élancés et galbés. Des jambes qui vont s'insérer dans ce cœur de la roue qu'est le moyeu, des jambes fines et nerveuses qui vont transmettre le roulement de leurs jantes. Et la voiture avancera.

Les rais sont faits d'acacia (faux robinier). A défaut, là où cette espèce ne croît pas spontanément, comme en Forêt d'Othe ou en Haute-Marne (Messon-Lanty), on emploie le chêne. On pense cependant que le chêne est moins résistant que l'acacia.

Autrefois, les rais étaient taillés dans du bois de fente ; ils étaient ainsi « de fil », ce qui leur donnait une excellente souplesse et une parfaite solidité.

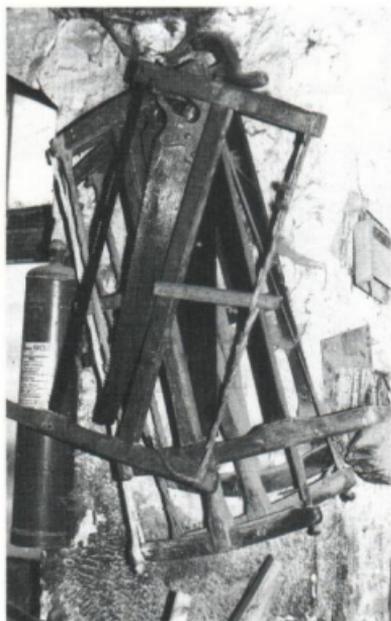
Le charron dégrossit tout d'abord le rai à la varlope, en suivant les formes données par un gabarit : plus large du côté du moyeu, un peu en pointe en allant vers la jante. Un autre calibre permet de tracer le tenon que l'on dégage à la scie à refendre après en avoir déterminé la position avec le compas-règle, spécial



charron. Cette « patte » occupe toute la largeur du rai. Des deux côtés, sur chaque épaulement, on ménage un léger biais, afin qu'une fois enfoncé dans sa mortaise, le tenon s'y adapte plus intimement. On le « pointe » d'autre part vers l'arrière (M. Combe) c'est-à-dire qu'on le taille obliquement de façon à lui faire épouser très exactement la forme de sa mortaise. On le « mouche », dit M. Fessard.

Le rai est ensuite serré des deux bouts dans une sorte de serre-joint spécial, entre les vis duquel le charron peut, soit le coincer, soit le faire pivoter.

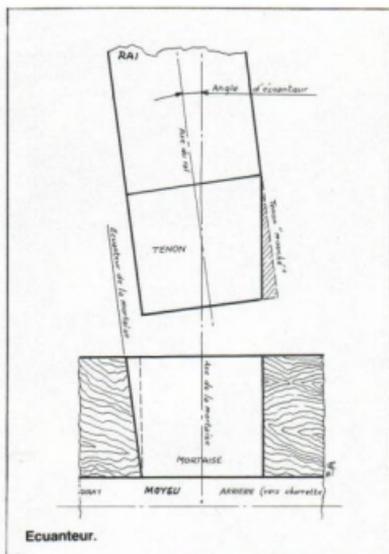
Placé dans l'étau de l'établi, ce nouvel appareil maintient le rai à hauteur de main de l'ouvrier. Avec une plane, l'artisan lui donne sa forme définitive, l'amincit en sa partie médiane, la lisse et parfait enfin ce long fût de bois sur lequel vont porter tant de lourdes charretées. Pour ce travail de modelage, et afin de respecter les formes fixées par l'usage, le charron a recours à d'autres gabarits. Ceux-ci permettent de connaître quels en-



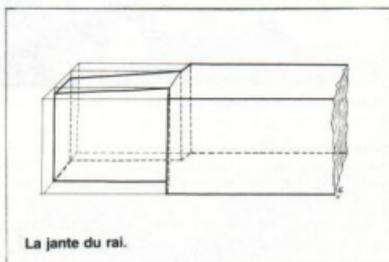
Les scies du charron.

droits du rai il ne faut pas alléger. Ces parties fortes, à proximité des tenons, sont les « flammes » ; elles sont adaptées à la résistance que le rai doit posséder, à sa jonction avec le moyeu, ainsi qu'à l'endroit où il s'insère dans la jante. Entre ces deux points de force, la plane peut, dans une limite toujours déterminée par le gabarit, alléger, arrondir, embellir.

Calibres de rais.



Ecartereur.



La jante du rai.

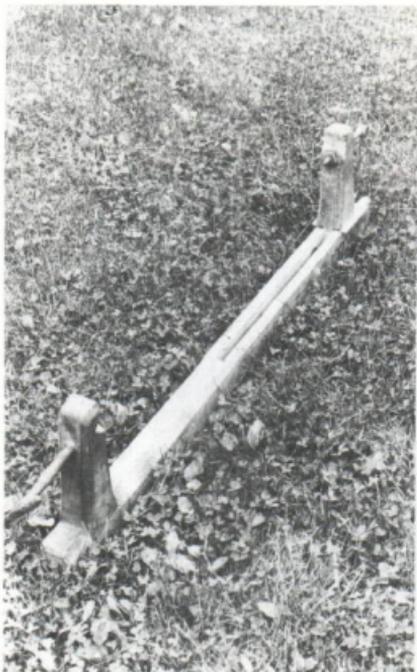


Provision de bois de fente pour rai.



M. Rollin taille son rai à la plane.

Serre-joint pour rai.



Un rai de fabrication mécanique.





Enrayoir à Colombé-la-Fosse (A.).

Enrayage.

Le charron reprend alors son moyeu ; il va le faire « bouillir » pendant trois quarts d'heure (M. Godier) ou même pendant deux heures. (Pouan) Chaleur et humidité donnent aux mortaises la souplesse nécessaire à un bon enrayage. Si le charron le juge utile, il peut brider son moyeu à l'aide de deux frettes provisoires, ceci afin d'éviter l'éclatement lorsqu'il enfoncera les rais. Ces frettes sont des cercles métalliques qui prennent provisoirement la place des deux « cordons » que le maréchal aura à fixer des deux côtés des mortaises, sur le ventre du moyeu.

A l'aide d'un fort marteau, le charron enfonce d'abord 4 ou 5 rais sur le moyeu posé au sol, à moitié de leur mortaise.

Comme il lui est impossible de continuer de cette façon, il a recours à un « enrayoir ». C'est une sorte de lourd plateau, assez large, dans lequel est ménagée comme une cuvette inclinée, faite pour recevoir le moyeu. Cette cavité creusée dans la masse, est orientée de telle sorte que, lorsque le moyeu y est installé, les rais déjà montés portent tout juste à terre. La roue peut donc tourner librement avec ses rais. Ceux qui sont déjà en place se trouvent en partie basse et le charron continue à présenter les autres de l'autre côté. Il plante ainsi, toujours à moitié, les 9 à 10 rais restants.

Quand tous sont provisoirement en place, le charron en enfonce un complètement, à l'aide de la masse. Il « enraye » ainsi, à fond, un rais sur deux puis refait un nouveau tour pour reprendre ceux qu'il a délaissés. Cette manière de procéder lui permet de mieux répartir sur l'ensemble de la circonférence l'énorme pression que constitue l'entrée de tenons dans leurs mortaises respectives. Si les rais étaient

emmanchés à la suite les uns des autres, il est probable que le dernier ne pourrait pénétrer dans sa mortaise tellement elle se trouverait écrasée.

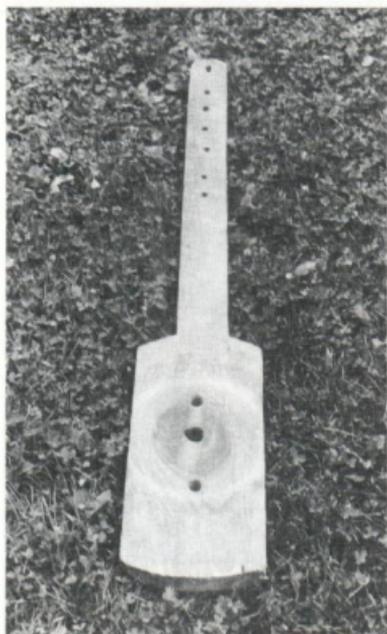
Que se passe-t-il quand, par accident, un rais casse et qu'il faut l'extirper du moyeu ? Il est parfois possible de le chasser par la mortaise diamétralement opposée quand celle-ci est libre de son tenon. Dans le cas contraire, le charron doit entailler le rais défectueux à l'aide du tranchant de son herminette ; cela donnera prise au marteau pour tirer le rais hors de sa mortaise. (M. Rollin)

Réglage.

L'étampe dont se sert ensuite le charron est une sorte de planche épaisse en forme de pelle qu'on fixe par son côté le plus large, à l'aide d'un tire-fond, sur l'axe du moyeu. Elle est percée, à son autre extrémité, de plusieurs trous correspondant aux rayons des différentes sortes de roues que le charron a l'habitude de monter.

Une fiche à tête est prévue pour s'engager librement dans le trou qui convient, calculée de façon à donner très exactement la distance entre l'extrémité de l'étampe et le rais. Si la tête de la fiche se soulève, il faut agir sur le rais pour l'abaisser. On doit, au contraire, le relever, si l'on constate un vide entre le rais et l'extrémité de la fiche. (M. Combe) Parfois, au lieu d'une fiche à tête, le charron utilise une « baleine » flexible qu'il règle et coince dans son logement à la mesure convenable. (M. Fessard)

Les rais sont convenablement réglés quand, l'étampe tournant autour du moyeu, la fiche affleure les rais sans butter ni laisser d'espace.



Étampe.



Comment présenter l'étampe.

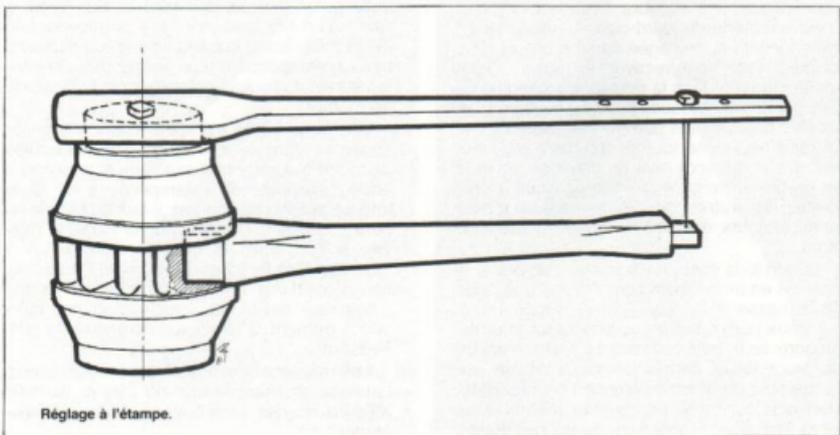
On comprend mieux que le charron ait ménagé cette couronne à la surface du moyeu et qu'il en ait évidé le centre : l'étampe tourne ainsi de façon parfaitement horizontale et donne un alignement correct.

Pour agir sur les rais, le charron emploie un levier de bois courbe et crochu à son extrémité, genre manche de pelle. Ce bâton s'appuie sur (ou bien sous) l'un des rais, selon qu'il faut soulever ou descendre le voisin. Parfois on a besoin de deux leviers afin d'éviter qu'un rai se dérègle alors qu'on essaie de mettre l'autre en bonne place. Il faut alors être deux pour effectuer l'opération.

La broche.

Dès que l'étampe est enlevée, après le réglage de tous les rais, le charron colmate le trou laissé par le tire-fond de l'étampe, avant d'appliquer, au centre du moyeu, l'une des pointes du compas qui va servir à marquer les rais à leur longueur définitive.

Ce compas est spécial. C'est une longue règlette aux extrémités de laquelle sont fixées, perpendiculairement, les pointes. L'une d'elles est mobile et peut se déplacer le long de la règlette ; on la bloque à l'aide d'une clavette en biseau.



Réglage à l'étampe.



Levier pour soulever ou abaisser les rais.



Comment utiliser le levier.

Calculer l'écartement des pointes est facile ; il suffit de tenir compte du rayon de la roue diminué de l'épaisseur de la jante. On trace alors la ligne qui indique le début du tenon extérieur qu'on appelle « broche » (pour le distinguer de la « patte », qui s'enfonce dans le moyeu).

Grâce à une sorte de trusquin sans pointe dont la tablette glisse sur l'étampe, le charron trace une première ligne. C'est parce que le tenon doit pénétrer perpendiculairement dans la mortaise de la jante qu'on le trace parallèlement à l'étampe. Un trait de scie à refendre sur le dessus, un trait sur le côté et le morceau tombe. Le trait du dessus est pris très légèrement « de biais » de façon que le rai « pince » un peu devant et « porte » mieux au montage.

Une jauge en forme de T ou de L (parfois plus élaborée) permet le tracé de la « broche », à bonne largeur, par un trait parallèle au premier. La scie dégage alors complètement le tenon.



M. Baillot présente le compas de charron.

Le charron « mouche » ensuite ce tenon, c'est-à-dire qu'il l'entaille en biais de façon à lui ménager une entrée facile dans une mortaise qui est calculée « juste ».

À l'extrémité du tenon, le charron dégage à la scie, une petite entaille triangulaire ; dans ce logement, il introduira un coin, lequel obligera la partie du tenon à s'ouvrir et, donc, à mieux adhérer aux parois de la mortaise.

Les jantes.

Pour les roues de 1,70 m, elles sont au nombre de sept. Sept arcs de cercle qu'il faut scier à la main dans un plot de frêne ou d'orme, après les avoir tracées selon un gabarit étudié pour ce type de roues. A ce gabarit, on a donné du « raide ». Supposons une couronne de la dimension définitive destinée à cercler l'ensemble des sept jantes assemblées et partageons-la en sept. Par rapport à ce tracé idéal, les extrémités du gabarit seront



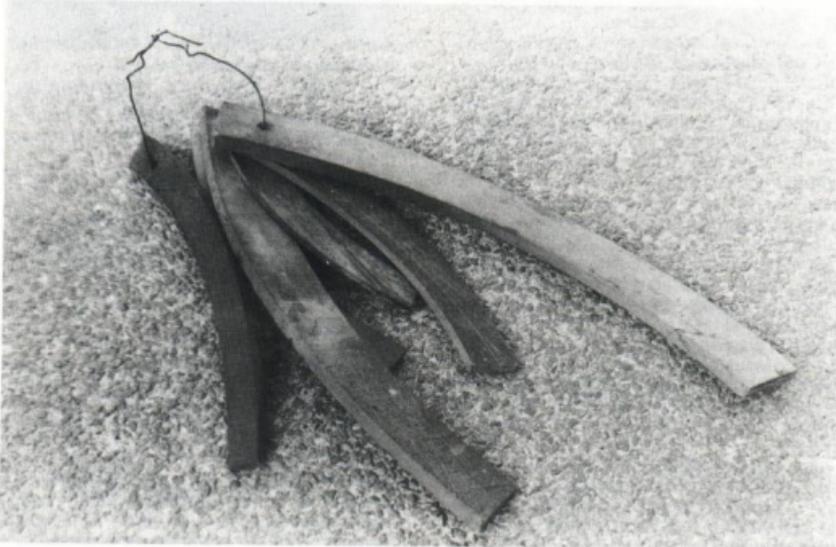
Compas du charron.

relevées ; c'est ce que le charron appelle le « raide » et qui lui fait dire ironiquement : « ce n'est pas rond, une roue ». (M. Fessard)

Pour compenser ce « raide », le charron ménage aussi le « pas » c'est-à-dire qu'il donne environ 2 mm de jeu à la jonction extérieure de deux jantes.

Dès qu'elles seront comprimées par le bandage métallique, les extrémités de ces jantes auront tendance à s'infléchir vers le centre de

Gabarits de jantes.

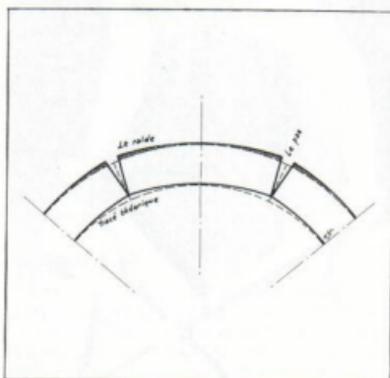


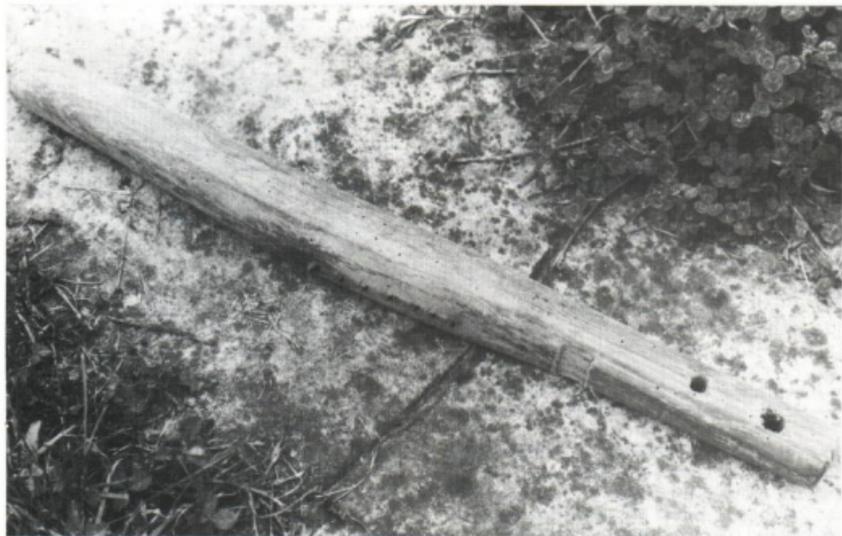
la roue et le « raide » viendra tout naturellement occuper l'espace que lui aura ménagé le « pas ».

Quand ses jantes sont découpées, l'artisan les dispose sur les broches des rais. Généralement, la dernière accuse un léger dépassement : elle chevauche la première. Compte tenu d'un centimètre de jeu à laisser pour le montage, il suffit de déduire des jantes les plus longues, le surplus de longueur, ou bien de répartir d'une manière égale, ce dépassement, sur chacune d'elles.

Cela fait, les jantes se trouvent à leur bonne place, assises chacune sur deux tenons et bien équilibrées de façon qu'une bonne moitié de jante se trouve entre deux rais et qu'un quart environ dépasse de chaque côté.

Le charron trace l'emplacement des mortaises, en face de chaque rai. Il perce ensuite celles-ci avec la tarière, les évide avec la gouge carrée et le ciseau à bois. (3) Enfin,





Compas à plusieurs pointes.

son compas 4 fois posée sur la circonférence du moyeu, il trace sur ce moyeu un quadrilatère, sorte de carré aux côtés concaves, à l'intérieur duquel il centre sa boîte avant d'en tracer l'emplacement : un cercle et deux « oreilles » sur la section arrière, un cercle seulement, en avant.

Boïter.

Si le trou médian n'a pas été percé d'un côté à l'autre du moyeu, avant que la roue ne soit ferrée par le maréchal, le charron effectue tout d'abord ce percement, avec la tarière à vis, moitié d'un côté et la seconde moitié de l'autre. Il agrandit ce premier trou à l'aide de tarières à gouge puis il utilise enfin les tarières côniques qui se manœuvrent avec un tourne-à-gauche, sorte de grande pince métallique dont chacun des bras égale en longueur le rayon de la roue.

Le charron possède des tarières côniques de plusieurs dimensions. Quand l'une a fait son trou, il la remplace par celle dont le diamètre est immédiatement supérieur. Le crochet situé à l'extrémité basse de chaque tarière permet de remonter à la surface les copeaux enlevés par les deux parois tranchantes de l'outil. (M. Combe)

M. Maure dédaigne les tarières côniques. Après avoir amorcé le trou de la boîte avec deux cuillers de grosseurs différentes, il enlève le plus possible de bois avec la gouge carrée dont il pointe l'angle au plus près du tracé. Il dresse ensuite son axe avec les gouges rondes soit en utilisant son maillet soit à main nue, pour la finition.

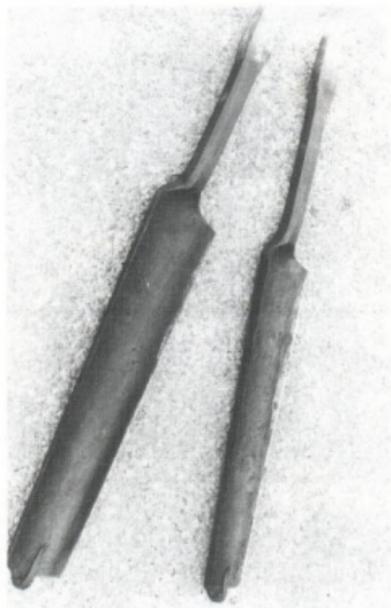
Une règle passée à l'intérieur, qui frôle les parois, doit permettre de vérifier que l'arrondi est parfait, qu'il ne reste aucune aspérité qui risquera de faire casser la boîte, au montage.

Le tronc de cône ainsi foré présente son orifice le plus large vers l'arrière. C'est de ce côté que s'enfoncera la boîte et que vont être aménagés les emplacements destinés aux deux oreilles, celles-ci destinées à empêcher la boîte de tourner sur elle-même. Pour ce faire, un coup de mèche ; avant que ne sautent, au ciseau, les ponts qui séparent ces deux trous du conduit principal.

La boîte est ensuite légèrement chauffée, à moins que le charron ne préfère « boïter » à froid. Il l'introduit dans le logement qu'il vient de préparer et l'enfonce à la masse, progressivement. Il ne tape jamais directement sur la boîte mais intercale entre elle et son marteau, un fragment de bandage par exemple ; celui-ci reçoit les coups, la boîte s'enfonce régulièrement, sans casser. On la chasse enfin à l'intérieur du moyeu, de façon à ménager l'emplacement de la rondelle qui séparera la roue du bâti de la charrette. Le logement de cette rondelle ainsi que celui de l'écrou qui bloquera la roue vers l'extérieur, sont ensuite creusés à la gouge.

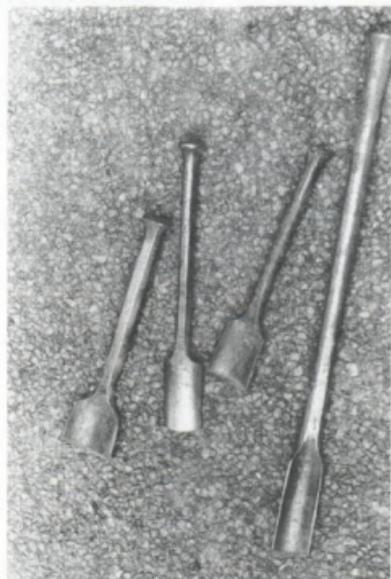
C'est une opération délicate que celle qui consiste à « boïter » une roue. Une erreur minime peut faire que la roue ne tourne pas rond. Aussi, le charron est-il très attentif à cette dernière partie de son montage. Au début, il travaille avec sa roue à plat, mais il la dresse très vite contre son établi pour la parfaire. Il ne manque pas de la présenter plusieurs fois sur son essieu pendant le boitage afin de s'assurer qu'elle tourne convenablement. Pour rattraper une erreur toujours possible, il emploie des cales qu'il glisse entre la boîte et les parois de son logement. « Si ça serre d'un côté, on colle un coin de l'autre, qui pousse la boîte dans le bon sens ; c'est une habitude » dit M. Maure.

C'est ainsi que, l'habitude aidant, la roue est prête à équiper la charrette.



Tarières coniques.

Les cuillères de M. Maure.



Réparer la roue.

Une roue est faite pour durer. Si le charron a choisi deux et même trois essences de bois différentes pour la monter : orme tortillard, pour le moyeu, acacia ou chêne pour les rais, frêne ou orme pour les jantes, c'est — en plus des raisons déjà avancées — pour éviter



M. Meslier présente un tourne-à-gauche.

Masse à boiter.



l'échauffement donc le pourrissement des assemblages.

L'effort demandé aux roues est considérable ; elles sont exposées successivement à la pluie et au soleil ; elles baignent parfois dans les ornières remplies d'eau ; souvent, elles

connaissent le gel. Bien qu'assemblés « fort », les éléments qui les composent arrivent à se dissocier et le charron doit intervenir quand la roue n'a plus sa cohésion d'origine.

Le bandage est déboulonné, séparé de son bâti de bois et confié au maréchal. Celui-ci attendra, pour réajuster le cercle, que la roue soit rénovée. (5)

Le charron remplace alors les éléments jugés inutilisables : moyeu, rais, jantes. Il doit ensuite remonter l'ensemble.

Souvent, son travail consiste à faire joindre de nouveaux rais et jantes qui ont pris du jeu. Il appelle cette opération « donner de la tendue ». Pour cela, il entaille l'extrémité de chaque rai, il réduit chaque jante, sans toucher au goujon et remet le tout en place. S'il doit caler une boîte qui s'est desserrée, il a recours à certains expédients : de la paille ou de la toile à sac enduite de plâtre (M. Rollin) ou même de la bouse de vache. (M. Baillet)

Entretien une roue en bon état de fonctionnement, c'est assurer sa longévité.



M. Rollin présente la roue de brouette.



Ancienne brouette (Ph. Penard).

Les autres travaux du charron.

Un apprenti commence toujours par la « petite chose » : la brouette, avant d'entreprendre la fabrication de véhicules plus importants : tombereaux, carrioles à deux roues avec un plateau de 4 à 5 mètres de charge, guides devant et ridelles sur les côtés.

Pour fabriquer une brouette, il faut deux limons dits « petits limons », trois ou quatre épars (traverses) suivant la longueur de charge.

Ce peut être la brouette-tombereau, avec deux planches pleines sur les côtés, dans laquelle on transporte la terre : la brouette « pleine ». Pour véhiculer du fumier, il faut une brouette à claire-voie. La brouette des femmes est plus petite ; elle est à lames et son dossier est renversé. On l'utilise pour transporter le linge au lavoir. Limons et épars sont en acacia. Le dossier peut être droit ou cintré. Les pieds sont particulièrement soignés car ce

sont eux qui supportent le plus de chocs, de glissements, et qui risquent de casser. Le charron les dote souvent d'une patte goujonnée qui assure une bien meilleure résistance.

Un chanfrein pratiqué à la plane, apporte la note personnelle de l'artisan, faite pour l'œil, alors que la rondeur de chaque poignée et la légère encoche qui empêche la main de glisser, témoignent du souci qu'il a de fournir un véhicule pratique et maniable.

La charrue.

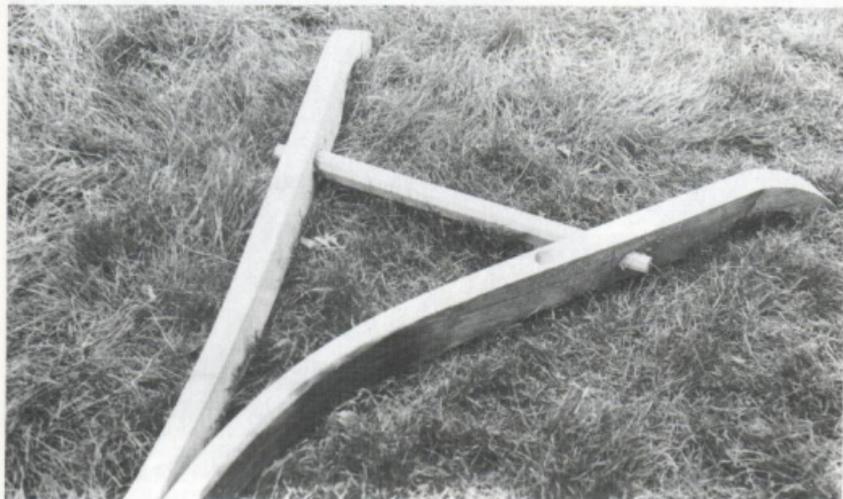
Le charron fournit l'âge et les mancherons de charrue, sur lesquels il adapte toutes les pièces métalliques procurées par le maréchal.

Depuis bien longtemps, il ne taille plus l'oreille de ses charrues. Le versoir en bois, relativement fragile, n'a perduré que dans certains pays vignobles où on prétend que la terre colle moins facilement sur le bois que sur le métal.

Le charron ne monte plus les roues à rais de bois de l'avant-train ; c'est le maréchal qui fournit des roues toutes de métal. Bientôt, c'est lui qui assurera la totalité de la fabrication des charrues ; elles ne comporteront bientôt plus aucune pièce de bois.

La haie de charrue est taillée dans une pièce de bois sans nœuds, choisie avec soin pour son fil et la résistance qu'elle doit présenter. Quant aux mancherons, on peut, soit les confectionner séparément ou bien les tailler dans un même morceau. Leur jonction avec la haie se fait aussi différemment selon les régions : à tenons et mortaises, avec boulons et écrous, les deux mancherons d'un seul côté ou bien l'un à droite et l'autre à gauche...

Lorsque les deux mancherons sont confectionnés séparément, l'un d'eux est déporté et doit être taillé en conséquence. Quand le charron ne sépare pas ses mancherons, il découpe sa pièce d'orme ou de frêne et l'entaille à la scie dans la presque totalité de sa longueur. Pour écarter le mancheron gauche, il recourt à l'eau et au feu. Après avoir laissé tremper sa pièce dans le canal pendant 2 à 3 jours, M. Maure la fixe sur l'établi à l'aide d'un valet. Les mancherons débordent et, sous celui à qui le charron doit donner forme et qui regarde le sol, il allume un feu de copeaux. Humidité et chaleur s'unissent pour assouplir le bois. L'artisan, progressivement, cinte son mancheron ; à l'aide d'un coin d'abord ; puis,



M. Combe présente le gabarit de la haie de charrue.

Les mancherons passés au feu.



il s'aide d'une pièce métallique qu'il pousse progressivement en direction du point de jonction entre les deux mancherons. L'écartement ainsi obtenu était autrefois maintenu par une barre de bois. La fragilité de cette pièce l'a fait très vite remplacer par une barre métallique boulonnée.

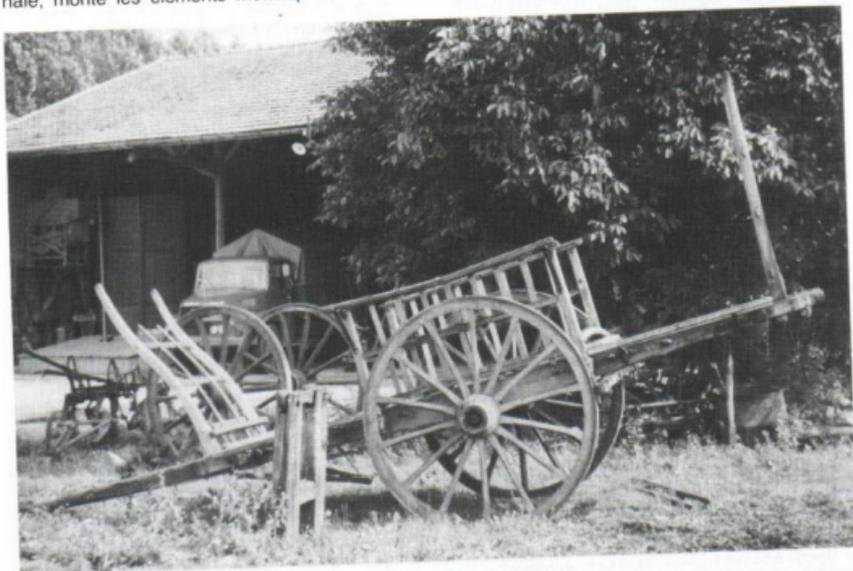
M. Combe, lui, dispose ses pièces préalablement sciées, sur son fourneau économique dont l'eau est portée à ébullition. La vapeur assouplit le mancheron gauche, placé au-dessous. La flamme fera le reste.

Quand il aura ajusté les manches sur la haie, monté les éléments métalliques, fourni

un palonnier équilibré pour l'attelage des chevaux, le charron en aura fini avec la charrue.

Camion et tombereau.

« La confection d'un camion n'est pas compliquée » affirme M. Fessard. Un « camion » est une voiture gerbière. D'abord un bâti. Des limons de 7 mètres, qu'il faut découper dans un plateau de chêne, à la scie à refendre. Corne arrière de 30 cm. Partie renforcée correspondant à 4,40 m de charge. Deux mètres quinze centimètres de limons proprement dits.



Voiture gerbière à Rumilly-ès-Vaudes.

Tombereau à Vailly.





Sabot de bois et mécanique d'un camion.

Douze épars entre les limons, le tout tringlé de fer, avant qu'on ajoute l'essieu, les guides et les ridelles. Quelques accessoires comme le touret arrière, le frein (dit aussi la « mécanique »), la chambrière... Ce n'est pas compliqué... pour le charron, qui a l'habitude de le monter, bien entendu.

Toujours d'après M. Fessard, la confection d'un tombereau demande encore moins de soins. A part la « bascule ». La bascule est un système qui permet de libérer la cage du tombereau afin que son contenu se vide automatiquement vers l'arrière. « Mon père savait comment la régler, dit encore M. Fessard : tous les Lasnier de Clérey, les Chardin de Virey-sous-Bar, s'adressaient à lui pour un tombereau. Le gars disait — hue — au cheval, après qu'il avait déclenché sa bascule. Le cheval donnait un seul coup de collier et le tombereau partait — à cul —. L'homme n'y mettait pas la main ».

M. Fessard enchaîne : « Mon père entretenait pourtant de très bonnes relations avec le père Gauthier, charron à Rumilly. Eh bien ! jamais il ne lui a confié son secret. Jamais le père Gauthier n'a pu faire un tombereau qui basculait comme les siens ».

Des échelles et des manches.

Les échelles appartiennent aussi au charron. Elles sont de bois fendu qui garde une solidité naturelle. On le travaille à la plane.

Echelles de toutes longueurs, en bon sapin pour qu'elles ne soient pas trop lourdes, ou en tilleul, avec de solides barreaux d'acacia.

Le charron fournit aussi les râteaux à moisson, les antes et les crochets de faux, les fourches à foin et à avoine. Pour tous ces

outils, il choisit le fil du bois, dresse le manche à la varlope et le finit à la plane.

Ces petits travaux sont réalisés à la main. Le progrès modernisera peu à peu l'outillage, enlèvera au charron certaines tâches et détruira même, complètement, son métier.

Les outils du charron (anciens et nouveaux).

Les outils du charron lui servent à découper, tourner, dresser, percer. Il en a d'autres pour frapper, tenir et mesurer.

Le charron « découpe » avec ses scies à tenon : il obtient, dans leur forme première, les éléments d'une roue, d'une charrette ou d'une charrue. A ces scies dites « à chantourner » s'ajoutent quelques scies droites ou autres, pour les tenons et la finition.

La scie à ruban arrivera, qui facilitera le travail. On pourra en entraîner le volant à la main et parfois les enfants s'y amuseront. On aura aussi recours à la force d'un générateur à pétrole, à celle d'un moteur électrique. Finies alors les longues séances de sciage d'un limon de voiture ! (Par exemple : 12 mètres de découpe, soit six mètres dans un sens et autant en revenant). Que de fatigue en moins, que de temps gagné !

Le charron tourne beaucoup d'objets ronds : le tour d'un puits, le touret arrière d'une voiture gerbière, un piston de pompe à eau... A l'origine, son tour était mu par une énorme roue à deux couronnes et deux manivelles, actionnée par un ou deux aides. Là encore, la force motrice d'un moteur ou celle de l'électricité économiseront le travail humain.

Scie à ruban à Bragelogne.





M. Rollin au tour.

Le charron dresse les surfaces de ses pièces à la varlope, au riflard, au rabot. Il emploie communément des planes, avec lesquelles il donne le chanfrein, il arrondit, il parfait son travail, lui apportant ainsi l'élégance et la fini indispensables.

Ce n'est que plus tard qu'il connaîtra raboteuse, dégauchisseuse et autres machines-outils bruyantes, dangereuses, mais combien efficaces. On ira même jusqu'à lui proposer la machine à faire les rais à laquelle il suffira de fournir un modèle pour qu'elle le reproduise automatiquement à six ou huit exemplaires.

Le charron perce avec ses tarières des manches de bois est perpendiculaire à la mèche de métal. Il perce avec ses « losses » et ses cuillers. Mais la mortaiseuse va concurrencer sérieusement ces outils à main, sans toutefois les supprimer complètement. A la mortaiseuse s'adaptera un engin, — le diviseur — sur lequel le charron griffera son moyeu et qui, de lui-même, tournera d'un quatorzième de tour après chaque mortaise. Quel progrès !

Même le percement axial des moyeux sera facilité par la machine « à boîter ».

Le charron frappe. Il frappe très fort parfois. Il a besoin d'un marteau et de plusieurs masses, de poids variés, aussi bien pour enfoncer ses rais que pour faire pénétrer, à serre, les tenons dans leurs mortaises. Le charron doit pouvoir et savoir frapper fort puisque, selon l'adage, les assemblages sont calculés ainsi, chez les artisans qui travaillent le bois :

« Charpentier à l'aise,
Menuisier juste,
Charron à serre ».

(M. Combe).



M. Rollin à la mortaiseuse.

Quand il travaille à la main, pour maintenir les pièces qu'il façonne, le charron utilise son établi et les accessoires de cet engin : le valet, la presse... Il use aussi d'une sorte de serre-joinct qui lui sert à planer ses rais. Quand il a besoin de contraindre les rais pour les présenter face aux mortaises des jantes, il a recours, parfois, à une chaîne spéciale à crochet.

Et comme rien ne peut être fait sans que des mesures soient prises et sans que soit effectué le tracé des pièces à réaliser, le charron utilise le mètre, la règle, le compas, le trusquin, l'étau ; il emploie aussi des gabarits qui sont l'ébauche des éléments qu'il a l'habitude de travailler.

Puisque le charron est « maître de la roue », on ne s'étonnera pas de trouver chez lui, une quantité de compas de formes variées, qu'on ne rencontre nulle part ailleurs.

Et le charron mourut.

Mais à peine le charron aura-t-il opéré une timide mutation industrielle que les chevaux vont disparaître, que les jantes de bois seront remplacées par des jantes métalliques et que la carrosserie automobile prendra le pas sur les carrioles brinqueballantes de nos pères.

Le charron aura vécu, et avec lui cette roue de bois était sa raison d'être et son orgueil.

Jean Daunay (6).

6) Enquête réalisée auprès de :
MM. Baillet à Rigny-le-Ferron ; Bridon à Brevonnes ;
Combe à Bérulle ; Fessard à Saint-Parres-lès-Vaudes ;
Godier à Messon ; Guinot à Lanty ; Maure à Bar-sur-Seine
(père et fils) ; Michon à Rumilly-lès-Vaudes ; Rollin à Bragelonne
(oncle et neveu) ; Vautrin à Brienne-la-Vieille.

LE LIVRE DE COMPTES D'UN CHARRON

pour les années 1905 à 1910

M. Gabriel Fessard, à Saint-Parres-lès-Vaudes.

Pour l'année 1906, l'examen des comptes de M. Fessard fait apparaître un total des recettes de 3 204 francs, pour 297 interventions.

Celles-ci vont du limage de scie à la confection d'un camion 3 pouces, en passant par la réparation d'une roue de brouette

4 mai 1906

Monsieur Vidier Haynot
Un limage de scie 0,50

23 juin 1906

Monsieur Isselin à Rumilly
Fourniture d'un camion dit 3 pouces avec ses
roues, garni de moisson (1), barres tendières,
plancher 175

14 décembre 1906

Monsieur Bichotte
Fourni une brouette à deux fins, sans la roue 15
Montage de la roue et les arqueboutants (2),
fourni 2 boulons 1,50

Répartition des travaux en cours d'année.

Les mois pendant lesquels notre charron semble avoir le plus travaillé sont ceux de juin et d'août (respectivement pour 489 et 410 F), alors qu'en novembre et décembre, son chiffre d'affaire n'a pas dépassé 130 F.

Ce sont pendant les mois d'été que les jours sont les plus longs. En juin, juillet et août, les travaux agricoles battent leur plein. C'est aussi la période de grands travaux pour le charron. Le matériel et les outils du cultivateur sont soumis à rude épreuve, d'autant plus qu'ils sont restés de longs mois sans être utilisés. En revanche, le charron semble moins pressé par le travail pendant les mois d'hiver.

Sommes dues par les clients.

Combien gagne le charron pour chacune de ses interventions ? Les sommes dues par ses clients et portées sur son livre de comptes vont de 0,50 F à 175 F et celles qui ne dépassent pas 10 F sont, de loin, les plus nombreuses ; elles représentent 76 % du total, pour seulement, 766 F.

On note 97 interventions de moins de 2 F ; 88 de 2 à 5 F ; 42 de 5 à 10 F.

Les 74 autres, qui représentent un gain de 2 438 F, font état de travaux plus importants.

24 avril 1905

Monsieur Viardet Emile
Rempl. un manche de pioche et l'emmancher 0,75

6 juillet 1905

Monsieur Thévenin Borgniet
Rempl. à la carriole, un limon et 6 épars 26
Rempl. un rancher et 4 lames 3,25
et un faux tenon à une ridelle 0,50

10 juillet 1905

Monsieur Honnet Maxime
Rempl. à deux râtaux, 12 dents 0,80

Travaux neufs ou réparations.

Entre les travaux neufs et les réparations, la distinction n'est pas facile. Faut-il considérer comme travaux neufs les éléments nouveaux fournis pour remplacer ceux qui sont détériorés ? Nous aurions tendance à classer comme seules fabrications neuves : une brouette, une échelle complète, une carriole, même sans ses roues et même lorsque le client a fourni le bois. En revanche un manche de faux, six rais pour la roue d'un camion seraient à compter dans la catégorie des réparations, même si le charron n'a pas monté lui-même ces éléments.

On s'aperçoit alors que 35 interventions seulement, sur 297 sont des travaux entièrement neufs. Il n'était pas question, à cette époque, de remplacer un outil cassé par un nouvel engin. On ne changeait que la partie cassée ou usée. C'était une manière d'économiser le bois dont on a dit qu'il coûtait relativement plus cher que la main-d'œuvre.

6 avril 1906

Monsieur Provence Gabriel
Planchayer un tombereau : côté, devant, tas-
seaux, coffre, hausse, dernière, neufs 20
Rempl. un limon à la limonière, reposer les
ferrements 9
Fourni 14 boulons à 0,20 2,80
Une chambrière dernière, douille et piton 1,90

Les voitures

Six voitures neuves ont été construites en 1906, par M. Fessard : 3 camions valant de 100 à 175 F ; 1 carriole à 100 F ; 1 tombereau à 82 F et 1 voiture à bras de 62 F.

A quoi il faut ajouter 43 réparations diverses : limons, ridelles, guides, épars, tours, bâton de mécanique, peinture...

21 février 1905

Monsieur Baquet, propriétaire à Daudes
Fourniture d'un camion de 4 pouces compre-
nant ranchers, le guide de dernière, roues de 4
pouces, plancher au camion 210

30 juillet 1905

Monsieur Millot
Rempl. à un camion 12 épars dont 2 grosses
(2), fait une anture à un limon dans le derrière,
mis de la tôle à chaque bout de l'anture, fourni
3 boulons, reposé la frette 5
Rempl. les deux tringlées et boulonné avec les
renforts 4,50
Rempl. la chambrière double de devant, fourni
un boulon, ajusté la douille, posé la frette du
bas et la chaînette 4,50
Remplacé un montant de guide devant 2,50
2 sabots derrière et les boulonner 4
Une épars au guide dernière 0,75

Les roues

Le charron est le maître de cet élément vital de la charrette. Continuellement en mouvement, la roue est très sensible à l'usure et à la détérioration.

Sans compter les roues de charrues et les roues de brouettes, notre charron aura monté 7 roues neuves dans son année, auxquelles il faut ajouter les 12 roues livrées avec les voitures neuves. Au total 19 roues. Il a, en outre, effectué 42 réparations diverses : moyeux, rais, jantes...

C'est évidemment en été que le charron est intervenu le plus souvent ; pour les seuls mois d'août et septembre, période de plein emploi des voitures gerbières, il a réparé 22 roues.

11 juillet 1906

Monsieur Henri Collot à Vaudes
Rempl. une roue 30 lignes 32,50

7 juillet 1906

Monsieur Bornot, Braux
Donné à une paire de roues de la tendue,
chasser les coins et couper les broches 2

14 septembre 1906

Monsieur Provence Edmond
Remplacé, à une paire de roues, 6 rais et 2
gantes (2) 11,50
l'autre roue, un moyeu 8
9 rais et 3 gantes 17,25
Rebolter une roue 1,50

8 août 1906

Monsieur Isselin Charles
Peinture des roues du camion, les laver, les
peindre 4

La charrue

Elle est, avec la voiture, l'instrument essentiel du cultivateur ; celui-ci a recours au charron pour qu'il adapte aux parties métalliques de cette charrue, son bâti et ses manche-

saefec



74-27

Le charron remplace de temps à autre les manches de la charrue, sa haie et la « picherate ». Il répare aussi la roue quand les rais sont en bois.

Sur 27 interventions réparties tout au long de l'année, 8 se situent en mars, 4 en septembre, autant en octobre, au moment donc des labours de printemps et d'automne.

23 juin 1906

Monsieur Isselin à Rumilly
Rempl. une roue de charrue 6

30 mars 1906

Monsieur Vidier Haynot
Rempl. à une roue de charrue, 2 rais 1,50
Fait un cran à une hausse 0,50
Rempl. les deux manches à la charrue et les poser 3

16 octobre 1909

Monsieur Vadrot
Fourni une haie de charrue, la monter sur son socle, entaillé les vieux manches 6

Autre matériel

Seize rubriques touchent à la réparation ou à l'équipement de ce qui existe à la ferme et compte dans le matériel autre que les voitures et la charrue. Le charron remplace les dents de la herse, fabrique une biellette pour la faucheuse ou une planche à andain, il répare un limon de la javeluse, fabrique aussi les palonniers ou « épronnes » qui servent à atteler les chevaux aux machines.

12 juin 1906

Monsieur Thorey
Remplacé une biellette de faucheuse. Reposer les ferrements. Fourni 2 rivets 1,50

8 août 1905

Monsieur Laurain
Fourniture d'un vieux timon pour javeluse et le remonter. Fourni 6 boulons 7

6 août 1909

Monsieur Champenois
Rempl. le bâton de devant pour l'attelage des chevaux pour faucheuse 1,25

5 août 1906

Monsieur Thorey
Rempl. un bâton où est fixé le rouleau pour les toiles de la lieuse 1

5 décembre 1906

Monsieur Bailly à Clérey
Fourni une forte épronne 2,50

5 septembre 1906

Monsieur Gauthier-Laurey
Rempl. 2 baffes pour tripoteau, reposer les ferrements à une 2,50

Les outils à main

Il ne faut pas oublier que le charron fournit les manches des haches, fourches et pioches. Il remplace des dents des rateaux, assure la réparation des crochets de faux. Il livre des manches toute l'année. Il répare les faux et remplace les dents des rateaux presque exclusivement en juillet. Au total, 36 interventions en 12 mois.

15 août 1910

Monsieur Duffexis
Remplacer une dent à des crochets à avoine 0,50

15 août 1910

Monsieur Guibert Edmond
Rempl. un rebéca à une fouche à avoine 0,30

6 août 1908

Monsieur Guérin
Rempl. à des crochets à avoine, la ante et l'arbalète 0,60

12 juillet 1908

Monsieur Lasnier
Rempl. une dent et consolider les crochets à blé 0,60
Rempl. à des crochets à blé la traverse où sont fixées les vis de réglage 0,75

19 juillet 1905

Monsieur Collot. Vaudes
Rempl. à un crochet à blé l'ante et la traverse où sont fixées les vis de réglage 2

Echelles et brouettes.

Quand nous aurons parlé des 7 échelles montées par M. Fessard en 1906, de 9 à 43 échelons, valant de 8 à 21 F, il faudra évoquer la brouette. Celle-ci semble avoir été, avec la roue et les voitures, un des atouts du charron. C'est d'ailleurs un instrument qui fait le trait d'union entre l'activité horticole

ou ménagère et les travaux des champs. Elle représente le lien entre le particulier rural et le cultivateur.

En 1906, le charron de Saint Parres a vendu 11 brouettes neuves : il en a réparé 13 autres. Brouette de ferme, brouette à sac (diable), brouette à lessive ou brouette de charbonnier, la brouette est, avec son unique roue, comme le camion muni de ses deux roues, le symbole de la vie rurale.

8 février 1906

Monsieur Masson à Vaudes
Fourni une brouette sans la roue, à lames et 2 arqeboutants, monté la vieille roue 15
Commune de Saint Parres les Vaudes
Rempl. à l'échelle destinée au service d'allumage 15 traverses en bois dur à 0,30 4,50
peinture de l'échelle en gris 1,50

Travaux annexes

Si nous ajoutons quelques rares et menus travaux au profit de particuliers ainsi que ceux demandés par les collectivités, nous aurons fait le tour des tâches du charron.

22 décembre 1909

Monsieur Bertrand
Fourni une boîte à laver avec boîte à savon 3,50

29 janvier 1906

Monsieur Bertrand
Rempl. le bois du piston de la pompe. Reposer les cuirs et l'ajuster 3

15 novembre 1908

Monsieur Collot
Rempl. aux ailes du moulin à beurre, le morceau de bois carré et traversé par l'arbre, reposer les bagues du bout 2,50

30 novembre 1908

Madame Gauthrin
Rempl. à une chèvre pour graisser les voitures, le balancier et la queue, avec cran d'arrêt et peinture 9

7 décembre 1905

Monsieur Viardet Anasthase
Fourni un tour de puits avec poignée 9

2 décembre 1907

Monsieur Seurre
Couper le bord d'un cuvier 0,75

7 février 1908

Monsieur Rivière
Fourni un 3 pieds pour gerle 3,50

6 décembre 1910

Monsieur Maricourt
Rempl. 3 bouts de planche à la cage à porcs 0,50

7 juin 1910

Madame Pajot Chandelier
Passer une heure pour un baldaquin 0,50

17 février 1905

Monsieur Mars, forain
Rempl. les 2 pieds à un cheval de bois et reposer la plaque 6

Nous avons ainsi essayé de cerner l'activité de M. Gabriel Fessard au cours de l'année 1906, en puisant des exemples dans ses comptes des années 1905 à 1910. Grâce aux chiffres qu'il nous a laissés, nous avons une idée relativement exacte du travail de cet artisan, un travail orienté principalement vers la vie des champs, au profit des habitants de son village et de quelques localités voisines.

J. Daunay.



(1) Avec des guides, des ridelles. Prête pour la moisson.

(2) Orthographe respectée.

Mai -

14

Montieur Pouchot -

198.75

Rempl. à une paire de roues
de derrière du 4 roues -
3 gents caller ton les
auton rai. entous le rond qui
existait sur le dessus -

6⁰⁰

Montieur Collet - Henri

fourni pour le 4 roues une
Chambrière double -

3.

15

Montieur Lina

Remplacer à une limonière
les 2^e limont. fait servir
les vieille épart - - - -

10⁰⁰

Commence de St Pierre

fait au puits de la rue
de l'église un morceau
de 28 sur 26 épart 4 -
reposer l'ancien -

1.

20

Montieur Camus à Vaudy

fourni une carriole sans
fournir les limont - avec
ranchers de milieu et guides
devant et derrière pour charr
fourni pour les guides 20 Coulons -

89⁰⁰
2.50

Montieur Pouchot

Un linage de scie
en très mauvais état -

10.75

306.00

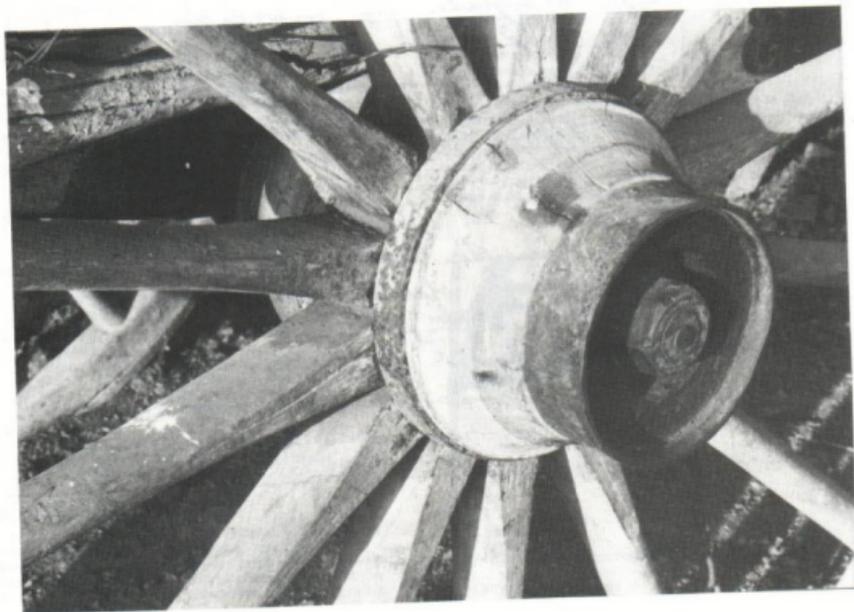
LE CHANT DU CHARRON

Sans un bon charron pour charret-te, pour charret-te, ça ne marchera pas, ne marchera pas du tout. Il faut y mett' des rou-let-tes, des rou-let-tes, pour la ser-tir, la ser-tir du trou.

The musical score is written on three staves. The first staff is in 6/8 time, the second in 2/4 time, and the third in 6/8 time. The melody is simple and folk-like, with lyrics written below the notes.

Recueilli par Thierry Côte auprès de Mme Cécile Côte, née en 1891, à Celles-sur-Ource.

*Sans un bon charron pour charrette,
Pour charrette,
Ça ne marchera pas, ne marchera pas du tout.
Il faut y mett' des roulettes,
Des roulettes,
Pour la sortir, la sortir du trou.*



1880 JOSEPH CHAMPION ET L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

La nouvelle situation scolaire, créée par les lois laïques, devait fortement marquer nos grands-parents à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle.

En parallèle avec le témoignage que Mme Jeanne Procureur apporte des difficultés qu'ont connues ses parents à cette époque, voilà celui du petit-fils d'un catholique haut-marnais qui relate comment son grand-père vécut cette période de profonde mutation scolaire.

Un grand catholique. Un bon Français. Une anecdote de Joseph Champion. Souvenirs recueillis et rédigés par son fils Louis.

Jusqu'ici, l'existence de Joseph Champion s'est écoulee doucement dans la satisfaction du devoir accompli. L'ange du foyer s'ingénie et, dans ce modeste intérieur, règne la joie, la gaieté, la santé physique et morale. Les enfants grandissent et une vie intense règne dans la ruche.

Alphonse, l'aîné des enfants qui, depuis sa guérison miraculeuse (1), était devenu un enfant modèle, venait de faire sa première communion. Cette fête — la première de la série — avait revêtu un éclat particulier. Tous les parents d'Odival et de Nogent (2) étaient réunis et ce fut la plus belle de nos fêtes de famille. Rien ne troublait l'horizon ; ni deuils ni soucis. Notre père voyait en ce fils, (son orgueil) grandir et devenir le continuateur de sa race ; bientôt son compagnon de travail. Déjà, il lui avait préparé sa place près de son établi et un second étau était monté à la boutique. Aux jours de congé, Alphonse, doué de dispositions pour la mécanique et le dessin, avait déjà construit de ses propres mains un couteau à trois pièces que je conserve précieusement dans la collection paternelle et qui témoigne de son esprit d'observation, car il avait, d'un seul coup, saisi et exécuté l'ensemble du travail sans passer par les épreuves successives de l'apprentissage.

Mais Dieu en avait décidé autrement. Les soucis vont venir.

Les enfants vont tous à l'école. Philomène et Germaine, les plus jeunes, sont chez les religieuses de la fondation Ségreterier. Quant aux garçons, ils fréquentent l'école communale qui a remplacé l'antique collège fondé par le Frère de Jeanne de Mance. Mais si, par une ancienne habitude, on sonne encore, à quatre heures, les trente-trois coups de la fondation du célèbre recteur de Cambrai, ce soin est laissé au sonneur. L'instituteur ne conduit

plus ses élèves à l'église pour réciter, pour ce bienfaiteur, le De Profundis et l'orémus ad hoc.

Mais l'école de Nogent n'est pas restée que gratuite ainsi que le voulait le bon chanoine ; elle est devenue laïque. En 40 ans, la franc-maçonnerie a changé la mentalité du pays. Le souvenir des mauvais jours s'est éteint et l'union sacrée de 1876 a sombré dans l'opportunisme sectaire qui commence à donner l'assaut à la cité de Dieu et attaque le premier bastion : l'école.

Dans leur technique infernale, ces misérables ont compris que, pour briser la forte osature forgée par 18 siècles de christianisme, il fallait prendre l'enfant et lui verser, dès sa première pensée, le venin du rationalisme, aliment de l'orgueil, par l'enseignement de ses droits, en même temps que, par une perfide neutralité, on préparait l'oubli de ses devoirs et la méconnaissance de Dieu. Et un jour vint où le prêtre dut quitter l'école, suivi bientôt par son Maître, le Divin Crucifié que l'on chargea sur un tombeau — quand on ne le jetait pas dans les latrines — et les manuels civiques, Paul Bert et Compayré, vinrent remplacer le catéchisme de nos ancêtres.

L'Église s'émut alors : les prêtres fulminèrent du haut de la chaire contre les tueurs d'âmes d'enfants et condamnèrent solennellement les manuels.

Joseph Champion a entendu l'ordre de l'église. Il ne sait qu'obéir et, froidement, sans s'arrêter aux conséquences de son acte posé conformément à ses principes, il va retirer ses enfants d'une école sans Dieu, où la foi court péril. Il avait auparavant, cela va sans dire, refusé de procurer à ses enfants, Alphonse et Louis, les manuels condamnés et ses fils étaient, par ordre, toujours absents de l'école les jours où la leçon était faite sur ces livres.

Mais la secte a prévu la manœuvre. L'article XII de la loi sur l'école obligatoire, qui ne vise que la répression du vagabondage, va jouer contre les catholiques et, le 11 mars 1883, notre père recevait, par un brigadier de gendarmerie, l'assignation suivante :

*Mairie de Nogent. Nogent, le 11 mars 1883
Monsieur Champion Millot,*

En vertu de l'article XII de la loi du 28 mars 1882, vous êtes prié de vous rendre devant la Commission scolaire, à l'Hôtel de Ville, le mercredi 14 courant à 10 heures du matin, pour y justifier les absences à l'école de votre enfant Alphonse Champion, le mois de février dernier.

Le maire, président : Dr Flammarion.

La commission scolaire est composée de cinq membres : MM. Flammarion, Princet, Combes, Thouvenal, Martin.

Audience du 14 mars 1883.

« A comparu devant la Commission scolaire le nommé Champion Millot pour se justifier des absences de ses enfants à l'école.

Le Président — Nous savons ce que vous pouvez nous dire et ce que vous allez dire ; votre intention est de retirer vos enfants de l'école ?

Le prévenu — Je regrette de ne pouvoir m'expliquer. J'ai très peu de choses à dire ; ce sera l'affaire de dix minutes. Veuillez m'écouter.

Pr - Parlez.

Champion — Messieurs, il est nécessaire que je fasse ma profession de foi. Plusieurs, parmi vous, me connaissez mais d'autres ne me connaissent pas assez. Eh bien ! je suis né de parents chrétiens donc je prétends que mes enfants soient chrétiens.

Pr - Très chrétiens !

Ch - Me reconnaissez-vous le droit de commander à mes enfants ?

Pr - Oui, M. Champion, parfaitement.

Ch - De mon côté, je sais que la loi me rend responsable de mes enfants jusqu'à leur majorité et, s'ils tombent en faute, c'est moi qui dois répondre d'eux. Maintenant, ai-je le droit de choisir leur instruction ?

Pr - Pour quant à cela, non ; vous devez vous conformer à la loi.

Ch - Ah ! ceci est trop fort. Vous prétendez instruire mes enfants à votre guise et moi, leur père, en être responsable ? Mais, jamais.

Pr - Vous ne vous conformez donc pas à la loi ?

Ch - Je me suis toujours conformé aux lois, mais je retranche de la loi ce qui blesse ma conscience, telle que l'introduction du manuel Compayré dans nos écoles et, ce manuel condamné, je ne l'accepte point pour instruire mes enfants.

Pr - Vous avez donc lu ce livre ?

Ch - Oui, monsieur le Président. Mais je ne me déclare pas compétent pour condamner de nouveau cet ouvrage ; je m'en rapporte à la Sacrée Congrégation de l'Index, qui a seule le droit de se prononcer.

Pr - Moi aussi, j'ai lu ce livre et je vous déclare que je n'y ai rien trouvé qui puisse nuire à l'enfant ; et si j'avais des enfants du sexe masculin, je recommanderais fortement qu'ils soient instruits de ce qu'il contient.

Ch - Monsieur le Président, ceci est votre affaire, je n'ai rien à voir avec mon voisin, je ne fais que suivre et me conformer à la décision de mes chefs spirituels et je me range sous leur drapeau.

Pr - Ah ! ah ! vous êtes donc romain ?

Ch - Monsieur le Président, vous savez bien que je ne suis pas romain et, pour vous convaincre, cherchez ici, dans cette salle, vous trouverez mon nom en qualité de contribuable et d'électeur et, de plus, je dois dire que j'ai servi ma patrie pendant sept ans comme volontaire avec honneur et gloire et, si

vous désirez de plus amples renseignements, j'ai certificats et congé à produire.

Pr - Vous êtes bien décidé à retirer vos enfants de l'école ? Je dois vous dire que vous êtes très peu reconnaissant des bienfaits que le Gouvernement vous procure.

Ch - Je reconnais et remercie le Gouvernement du soin qu'il apporte à instruire mes enfants en tant qu'instruction bonne et solide. Je suis le premier qui désire l'instruction et en même temps, que l'on tienne compte de ma déclaration. Il y a trois mois, j'ai reçu du maître d'école un bulletin d'option « pour » ou « contre » l'instruction religieuse. Il va sans dire que cette dernière était de mon choix et j'ai signé « pour ». Qu'a-t-on fait de ma déclaration ? Je suis encore à me le demander.

Pr - Je n'ai pas eu connaissance de cela ; mais, vous savez que l'instruction religieuse ne se donne plus à l'école ; cela regarde le curé ; c'est son affaire.

Ch - Eh bien, Messieurs, puisque c'est l'affaire du curé, permettez-moi de vous rappeler ici ce que disait un ministre à ce sujet : « La loi du 28 mars 1882 sur l'Instruction Primaire a eu principalement pour but d'exclure de l'école tout enseignement religieux et d'y établir ce qu'on a appelé la neutralité. On ne doit rien enseigner en fait de religion, mais on ne doit, non plus, rien dire contre aucune croyance religieuse. Les instituteurs sont obligés par la loi d'observer sur ce point la réserve la plus absolue ; c'est ce qu'on appelle la neutralité.

Eh bien moi, mon affaire, c'est de retrancher le manuel Compayré qui n'est pas autorisé et dont l'instituteur a fait choix sans le consentement des parents ; car, pour moi, dans cette circonstance, il n'est que le simple délégué des parents.

Pr - Mais, Monsieur Champion, le maître d'école ne pourrait jamais contenter tout le monde. L'un voudrait tel ouvrage, un autre tel auteur ; c'est pourquoi il faut se conformer à ce que Monsieur l'Inspecteur d'Académie prescrit.

Ch - A propos, M. L'Inspecteur d'Académie, dans la séance du 1^{er} mars 1883, disait : « Si, à l'instigation des parents, l'enfant se refuse à étudier cette partie du programme, l'instituteur pourra observer deux lignes de conduite. S'il est sûr des commissions scolaires, il pourra leur déferer l'enfant conformément à la loi ; si au contraire l'hostilité connue des commissions lui fait prévoir un échec, il doit chercher à l'éviter ». Je vois, par ce langage, que les droits des parents restent méconnus.

Pr - La Commission est là pour faire respecter la loi.

Ch - Je comprends très bien. La Commission a accepté un mandat et promis d'en faire respecter les statuts ; mais quelle triste besogne que celle d'enchaîner la liberté des parents !

Pr - Je regrette, M. Champion, que ce soit par vous que notre instruction scolaire soit dérangée.

Ch - Je ne fais en cela que rendre plus facile la tâche de l'instituteur qui, n'ayant que les siens à instruire, leur tiendra le langage

qu'il jugera convenable et à sa guise car, Messieurs, si vous le voulez bien, nous laissons le manuel Compayré de côté. Je me sers ici du proverbe : « Il n'y a que la foi qui sauve ». Cette foi me fait défaut pour le moment. Le maître peut tout sans le manuel. Il peut, par ses conférences, ses entretiens familiers, ses dictées, ses interrogations, faire connaître les passages, ce qui est plus dangereux que la lecture du livre par les élèves.

Pr - Vous êtes donc le seul catholique à Nogent ?

Ch - Ce serait bien malheureux, si la ville de Nogent ne comptait que moi de catholique. Il y en a bien des sortes et chacun, dans ce siècle, fait usage de sa conscience comme il lui semble bon.

Pr - Vous êtes donc bien décidé à retirer vos enfants ?

Ch - Oui mon Président, mon intention est telle depuis la condamnation du manuel Compayré.

Pr - Vous êtes parfaitement libre ; c'est votre droit ; mais vous savez ce que vous avez à faire et à quoi vos enfants sont assujettis ?

Ch - Je vous déclare que mes enfants recevront l'instruction chez moi et qu'ensuite, ils subiront un examen en octobre 1884.

Pr - C'est bien. Vous êtes parfaitement renseigné.

Ch - Messieurs, il ne me reste plus qu'à vous faire connaître ma protestation.

Pr et plusieurs membres. Cela n'est pas nécessaire. C'est bien assez.

Ch - Au nom du droit naturel qui reconnaît à tout homme le droit de choisir l'état de vie qui lui convient et d'en observer les obligations ; au nom des pères et mères des familles chrétiennes qui, comme moi, sont blessées dans leur conscience par l'enseignement irréligieux donné à nos enfants ; ne reconnaissant pour base solide que l'enseignement religieux, le seul capable de former des générations dociles à remplir leur devoir de chrétien et de bon français ; répondant à l'appel de notre chef spirituel ; devant Dieu qui m'entend et qui nous jugera...

Pr - Jugera !

Ch - Devant vous, Messieurs, représentants de l'autorité civile, je proteste hautement contre la violence qui m'est faite en la personne de mes enfants et je déclare ne me soumettre qu'après l'expulsion complète des ouvrages condamnés par l'autorité ecclésiastique.

Pr - Ecclésiastique !

La séance est terminée à 11 heures 10 et le nommé Champion Millot est autorisé à retirer ses enfants de l'école et leur fournir l'instruction qu'il jugera convenable en attendant le jour où ils devront comparaître devant la commission d'examen ».

Ce récit a été dicté à ma mère, par mon père, à la sortie de l'audience, et sur la demande de M. l'Abbé Rambouillet, premier vicaire de St-Philippe du Roule à Paris.

Le seul catholique de Nogent — la commission scolaire avait bien dit « le seul catholique » — sortit de l'Hôtel de Ville le front haut,

calme et résolu ; il était 11 heures 45. Il se dirige vers l'école où, cependant, dans 15 minutes, la classe va finir. Il monte au cours supérieur où se trouve son fils Alphonse et l'instituteur en chef, M. Petit. Publiquement, comme pour donner l'exemple, il signifie au magister sa volonté de chef de famille. Mon frère plie ses cahiers et suit notre père qui entre au cours moyen pour y remplir à mon égard, la même formalité. Jamais, depuis, nous n'avons franchi le seuil de cette école.

Notre père vient d'exécuter la consigne. Il sera le seul à Nogent. Mais il ne sait pas de quoi sera fait le lendemain. Il n'a pas les connaissances suffisantes pour donner à ses deux fils l'instruction primaire qui leur sera nécessaire dans leur état de couteliers. Qu'importe, il croit la providence et, pendant huit mois, il nous donna, aidé par notre mère, ce qu'il avait appris dans le désert d'Afrique. (3)

Et la providence vint à son secours.

Oh ! ce ne fut pas sous la forme du lévite qui, devant cette misère morale à secourir, passa son chemin. Et là encore, il faut admirer la foi du chrétien. Pas de murmures, pas de découragement. Il a fait son devoir. Le ministre de Dieu qui lui en a intimé l'ordre, ne fait pas le sien. Dieu le jugera.

Ce fut le bon Samaritain qui, sous la coiffe d'une humble sœur de la Providence (ce nom est si symbolique) vint prendre les deux enfants du catholique et les mener à la maîtrise de Langres..

Trente ans plus tard, à Paris, rue Caulaincourt, un homme, tenant par la main une petite fille, se présente à la porte des religieuses de Saint Vincent de Paul, le 2 octobre 1912. Il est seul tout seul, au milieu de quelques femmes pleurnichant. Une forte escouade de sergents de ville, de gardes républicains, le Commissaire en tête, environnent l'immeuble. Ce n'est plus l'école obligatoire. La veille, on a signifié à la Supérieure, la fermeture de son établissement. Il y a bien eu un meeting de protestation où on a entendu les lévites à boucles d'argent. Mais le lendemain matin, au moment de l'action, il n'y avait plus que quelques femmes en pleurs avec un protestataire. Et, suprême dérision, quand l'homme voulut entraîner les femmes craintives dans la cour de l'école pour y chanter le crédo de la liberté religieuse, l'armée n'eut même pas à intervenir, le portier de l'école, sur l'ordre de la sœur directrice apeurée, en chassa le fils et la petite fille du catholique Joseph Champion de Nogent.

Manuscrit dactylographié. p. 198 à 210.

1) A la suite d'un vœu fait à sainte Philomène en l'église de Thivet.
2) Nogent-en-Bassigny (Haute-Marne).
3) Où il a accompli son service militaire.

REVLÀ L'GOURI

LA CUISINE AU LARD

Honneur à la *potée de haricots rouges*, la plus typiquement champenoise et, peut-être, la plus oubliée. Où iriez-vous maintenant acheter les haricots Turquie, base de ce mets ? Je ne puis aborder cette question sans sortir de l'oubli, toute une tranche de ma jeune vie.

Dans ses jardins, aux Pithous, aux Vignes, au Quinquinet, mon grand-père Caillat cultivait des « pois » pour la consommation familiale et pour la vente à quelques clients fidèles. Par respect pour le passé, il n'a jamais prononcé le mot « haricot », Papa Jules, de même qu'il n'a jamais dit Estissac mais Saint Yébaud.

Au moment de la récolte, fin été, il ramenait de lourdes brouettées de pieds secs, bien équilibrées en couches posées tête-bêche sur la brouette à claire-voie, le tout maintenu par une corde serrée. Dans la petite remise commençait un travail minutieux, repris et étalé sur une bonne partie de l'hiver. Il fallait d'abord, retirer toutes les feuilles sèches, puis assembler en nombre à peu près égal, les tiges en paquets bien réguliers. Crissement de feuilles recroquevillées, âcre poussière de terre sèche qui piquait la gorge.

Sous l'auvent du toit, chaque paquet écarté par le milieu était suspendu, gousses pendantes, à une cheville de bois fixée une fois pour toutes et laissée à sécher. L'écoassage se faisait au fur et à mesure des besoins, au cours des longues soirées d'automne et d'hiver. Quand s'ouvraient les cosses dures et craquantes, ils roulaient dans la main, les gros haricots à peau blanche striée de capricieuses raies rouge foncé.

Autour de la table familiale, chacun s'évertuait à emplir son bol le premier. Mes doigts d'enfant, fragiles, s'activaient. Ma grand-mère, assise à côté de moi, me prévenant de temps en temps d'un coup de coude, glissait une petite poignée de grains dans mon bol. Bien sûr, personne n'y voyait rien et, victorieuse, je brandissais celui-ci, rempli avant les autres.

Mes grands-parents poussaient le scrupule jusqu'à trier ensuite tout le produit du travail, l'étalant sur la table, soufflant dessus, et éliminant tout haricot si légèrement taché fut-il, les avariés ayant déjà été supprimés au cours de l'écoassage.

« Il vend cher, le père Caillat, mais c'est toujours de première qualité » disaient ses clients.

Il éprouvait pour ses pois, mon grand-père, une sorte de vénération, comme on vénérât

les grains de blé, tous symboles de labeur et de vie. « Pas plus de trois pois dans ta cuiller » recommandaient, à table, mes grands-parents à mon père, enfant. Chez eux, frugale était la potée de haricots rouges, la viande n'étant consommée qu'en petite quantité, quelques jours par semaine. Un navet, un oignon, une feuille de laurier accompagnaient les pois dans le bouillon qui brunissait à mesure de la cuisson, tandis que ceux-ci se teintaient uniformément. Au moment de servir, ma grand-mère versait dans le pot de terre, le contenu de la poêle où avait fondu le lard.

Chez mon grand-père Prévost, le boucher, qui habitait la même rue, on était moins parcimonieux, ajoutant à la cuisson, selon les disponibilités, pied ou jarret de porc, queue de porc, poitrine fumée.

La *potée aux choux*, délectable avec les légumes arrachés la veille au jardin : chou Milan frisé, au cœur serré et blanc, fondant dans la bouche, carottes, navets, panais, pommes de terre. Les « bourses plates » se contentaient d'accompagner les légumes de lard de poitrine salée. Ceux qui « avaient le moyen » pouvaient ajouter du « petit salé », du cervelas ou du saucisson cru.

Chez les cultivateurs, on réservait, pour les hommes aux champs, une partie de la cochonnaille qu'ils mangeaient en casse-croûte le lendemain à midi sur de larges tranches coupées dans une grosse boule de pain, le tout arrosé d'une chopine de vin ou de cidre.

La *salade de pissenlits au lard*. Au printemps, on se « mettait au vert » avec les premiers pissenlits aux cœurs tendres et blancs, coupés profond dans les taupinières des prés, préparés en salades, arrosés de lards frits juste au moment de les manger, brûlants, pour que « ça ne fige pas ».

Ah ! ces grésillements de la graisse fumante au contact du vinaigre, ces pissenlits qui s'affaissaient, à demi-cuits, dans le saladier promptement vidé, cet amer régal, alliacé à point et agrémenté de quelques œufs durs. Après la soupe, on faisait un vrai repas de ces opulentes salades.

Les *pommes de terre au lard* . Oh ! de celles-là, je garde un mauvais souvenir... C'est chez mes parents que je me contraignais à avaler cette préparation, le lundi. On avait fêté confortablement le dimanche par un bon menu. Il fallait bien, le lendemain, se « dégraisser les dents » ! Mais la cause profonde de cette frugalité n'était-elle pas le souci de ma mère d'équilibrer le modeste budget d'instituteur de mon père ? Pensez que, lors de son mariage, en 1895, Papa ga-

gnait 78 F par mois ! Et les augmentations ultérieures n'ont jamais atteint... le pactole.

Souvenirs assez vagues de la recette culinaire à laquelle je ne m'intéressais guère. Il me suffisait de sentir, filtrant sous le couvercle de la cocotte en fonte, une fade odeur où dominait celle du laurier pour que cela me « coupe l'appétit ». Cuites, les pommes de terre « de Hollande » choisies pour leur bonne « tenue » dans la cuisson, apparaissaient pâles, dans une sauce équivoque parsemée de lardons...

Je n'insiste pas. En cet après-midi du 1^{er} mars 1980, le souvenir en est assez vif pour risquer de me « couper la digestion ».

Le lard dans la cuisson des viandes. Il fournissait la graisse dans laquelle on faisait revenir à feu vif dans la cocotte en fonte : viande de boucherie, volailles, lapins, les uns en une seule pièce, bardés, ficelés, les autres coupés en morceaux.

L'art de la cuisinière consistait à guider la cuisson. Quand la viande était dorée à point sur toutes ses faces, il fallait couvrir la cocotte et faire mijoter son contenu, longtemps, à feu très doux. La préparation rendait un jus abondant : la « sauce » ô combien succulente ! N'excluons pas les cuisines au vin rouge pour le bœuf, le gros gibier : les civets, blanc pour les viandes blanches, volailles, lapins, etc. Le départ de la cuisson était le même : lard fondu pour dorer les viandes, vin ajouté à la température du contenu.

Ménagères pressées d'aujourd'hui, il est bien regrettable que vous ne puissiez guère vous permettre de cuisiner pour les vôtres, un rustique bœuf à la mode, accompagné de carottes, un alléchant morceau de veau roulé autour d'un rognon, une fondante poule au riz !

H. Gorget.

UNE FARCE

Le tueur malicieux, s'il rencontrait un enfant assez naïf, lui faisait mettre un doigt au trou... du cochon, d'où il devait retirer... une bague.

Chanoine Donot. Langres.

MAUVAISE HALEINE

A Vaupoisson, on a le souvenir de ce tueur dont on ne sollicitait plus les services parce qu'il n'avait pas « bonne bouche ». On soupçonnait probablement son haleine de corrompre la viande de porc avant qu'elle ne soit entassée dans le saloir.

LA SAUMURE

La découpe terminée, il fallait préparer un savant mélange de sel de cuisine, de sel de nitre (salpêtre), de poivre, de feuilles de laurier, dans le saloir approprié à la grosseur de l'animal. On en garnissait le fond d'un peu de vinaigre, d'un peu du mélange obtenu et de quelques morceaux de lard et de viande, afin de préparer aux jambons, une couche très douillette, chaque morceau bien enveloppé du mélange salé.

R. Leblanc. Moussey.

EAU DE BODIN

« Le lendemain (après avoir saigné le porc) on cuit le boudin dont l'eau de cuisson est, par tradition, réservée aux pauvres ».

Irène Henriot-Peiffert. *Histoire des Champenois*, p. 349.

DES PLATS APPETISSANTS

On tuait le cochon pour la Saint Vincent. Du collet qu'on hachait, on faisait des boulettes. Celles-ci étaient déposées sur une tourtière, pâte dessous, et ensuite cuites devant l'âtre.

Marg. Chollot. Courteron.

Quand on tuait le cochon, on remplissait son estomac de viande hachée, bien épicée. C'était délicieux. Pougy.

LE « REPAS DE COCHON »

Menu réglementaire. Potage - Relevé composé de tête : oreilles, langue, joues et museau en façon de pot-au-feu - Boudin - Gruotte (fricassée de foie, poumons, cœur, rognons) - Grillades de filet ou de riblette en beaux morceaux dorés - Rôti de porc - Salade - Fromage - Pruneaux cuits et biscuits - Café - Eau-de-vie et liqueurs.

Des légumes ? Oh ! jamais, grand Dieu. Ce serait insulter ses convives. Jossier. *Histoire de Somme-Fontaine, Saint Lupien*. 1920.

On absorbe d'abord « la soupe en viande » puis le « bouilli » de cochon. Ensuite le boudin, élément essentiel dont la consommation donne lieu à de véritables compétitions. Puis les grillades. Puis le rôti, ordinairement constitué par une paie de cochon (rôti de fesses). Ch. Donot. Langres.

QU'EST-CE QUE LA GRUOTTE ?

C'est l'intérieur du cochon : le foie mou, le cœur coupé en morceaux, les ris. On ajoute des oignons. On fait un roux. On complète avec du vin.

Une heure et demie de cuisson avant d'introduire les pommes de terre. Dix minutes avant de retirer du feu. Couper le foie dur en morceaux. Prendre un peu de jus, le délayer avec un demi-bol de sang. Mélanger le tout.

A. Charton. Mesnil-St-Père.

LE TIRE-SOIES

A Rhèges, c'est une espèce de « crochet en vrille ».

C. Daubin. Est-Eclair du 27 janvier 1972.

Au Chêne, il s'agit d'une « broche » dans laquelle on coinçait les soies avant de les arracher en tournant.

Ce pouvait être aussi « un grand clou fendu par le milieu dans le sens de la longueur, muni d'un manche que l'on tournait ».

CONNAISSEZ-VOUS

« LE PORC TROYEN » ?

Si vous ne pouvez pas répondre affirmativement, veuillez consulter le « Larousse du XX^e siècle » en son tome V, page 714. Vous y lirez : « Porc troyen. - Anc. porc qu'on servait farci de diverses pièces de gibier et de volailles. (Par comparaison avec le cheval de Troie). (1)

Comment ne pas penser que cette définition ne s'appliquerait pas à la ville de Troyes, renommée de tous temps par la qualité de sa charcuterie ? Qu'une spécialité de porc ait accompagné les andouillettes en honneur, rien de plus vraisemblable.

Le goût de l'une ne devait pas l'emporter sur le goût de l'autre. Il fallait donner à la viande de porc la délicatesse des viandes fines qui l'accompagnaient. Seuls des charcutiers éprouvés, comme ceux de Troyes, pouvaient y réussir.

Sur ce sujet, on consulte l'étude de la charcuterie troyenne, écrite en 1957, par J-C. Niel qui bénéficiait des confidences d'un vieux professionnel formé à l'école des Duchat. Mais il ne nous parle pas du porc troyen, sinon pour le transformer en andouillettes.

Nous avons posé la question à un de nos modernes artisans qui fournit les meilleures références. Bien qu'ayant fait son apprentissage à Troyes, où il est établi, il ignore la confection du porc troyen.

Faut-il admettre qu'il ne s'agit pas de Troyes en Champagne, mais de Troie en Troade ? Mais le Larousse n'est pas une au-

torité qu'on peut suspecter. S'il parle de « porc troyen », c'est que le porc troyen existe et non le porc troadien.

Nous sommes donc alors devant une tradition locale oubliée. S'il en est ainsi, il faut de toute évidence justifier à nouveau cette appellation pour qu'on ne puisse pas nous la contester.

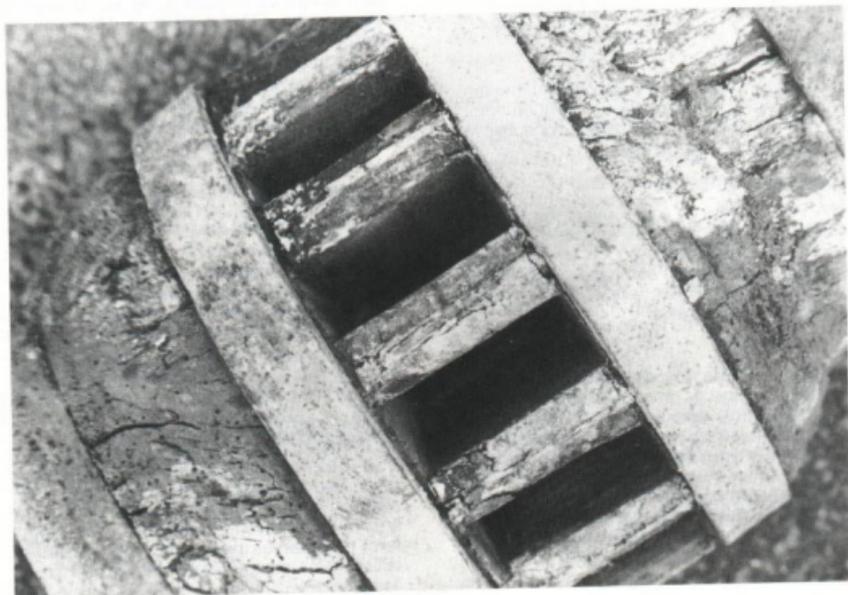
Il importe que nos modernes charcutiers s'ingénient à en retrouver la formule et à la remettre en vogue.

Par ces temps où la gastronomie déborde de tous les dépliant touristiques, nul doute qu'elle retrouve bien vite sa renommée d'antan.

Il ne s'agit pas seulement pour une ville d'avoir quelque chose à montrer, mais aussi d'offrir quelques mets savoureux à déguster.

Gabriel Groley.

(1) Cette comparaison apparaît également dans l'étymologie du mot *truite*, tiré de l'expression latine « porcus troianus » (porc farci) par allusion au même cheval de Troie (N.D.L.R.)



Le maréchal.

M. Robert Jay, de Villeneuve-au-Chemin, a encore connu les bandages de roues faits de plusieurs pièces. Il précise que chaque élément « mesure moins de 3 pieds de long et qu'à chaque extrémité, 5 trous sont percés en quinconce ». Il croit que « parmi les anciens maréchaux, il y en a bien un qui se souviendra ».

Et il ajoute : De même pour les cercles venant ensuite, ils étaient fixés avec les mêmes clous de roues ». Il souhaite que nous retrouvions la matrice qui servait à fabriquer toutes ces sortes de clous ; c'est un morceau de fer de 3 à 4 cm d'épaisseur, 7 ou 8 de large et 20 à 25 de long.

« Les clous étaient, à l'origine, forgés par le maréchal lui-même. Ensuite ils furent achetés non appointés et l'apprenti les travaillait sur une petite enclume, genre bigorne. M. Maure, à Bar-sur-Seine, a conservé le marteau de son grand-père, avec lequel il sait que celui-ci clouait sur les jantes, les éléments du bandage.

Horreur.

M. Plat, conseiller général et maire d'Arcis-sur-Aube, nous signale amicalement, que Semoine se trouve dans l'Aube et non dans la Marne (73-10).

Qu'on veuille bien excuser cette grossière erreur qui nous a échappé à la lecture des épreuves de ce numéro 73.

M. Prodhomme, lui, a relevé dans le journal Ouest-France, la mention suivante, sous la reproduction photographique d'un « brasseur à caillié ». C'est une erreur semblable à la nôtre.

« Utilisé de la manière dont ce fromager de Colombey-les-Deux-Églises (AUBE) en fait la démonstration, à l'aide de ce chaudron devenu, lui aussi, objet de musée ».

Il est vrai qu'entre Colombey (Haute-Marne) et l'Aube, il n'y a pas loin. Et qu'il est vrai aussi que l'Aube connaît deux Colombés... la Fosse et... le Sec.

Alors ! Rendons à César...

Un maréchal-ferrand surnommé Bordel de Dieu.

« Les poules venaient picorer le crotin entre ses jambes et les canards avalaient les morceaux de corne des chevaux. Excédé, il prit un fer rouge à la forge et le découpa en escalibelles sur le burin de son enclume. En jurant, bien entendu : bordel de Dieu.

Les volailles se brûlèrent en avalant les étincelles ».

R. Louvrier.

Les monuments funéraires.

« Je visite les vieux cimetières : j'y remarque de quoi faire une étude romancée. Mais il faudrait penser un jour à ce travail. Une loi du 25 avril 1924 protège les monuments et beaucoup disparaissent rejetés par l'élévation du niveau de vie qui fait sortir l'humus des vieilles tombes et s'y installer des creux, des caveaux, des H.L.M.

Depuis l'âge de pierre taillée (sculptée), on est passé à celui de la pierre polie (granit). Il y a eu aussi l'époque du fer forgé, de la fonte...

R. Louvrier.

La soie du cochon.

Elle servait à faire le fil poissé (73-25).

Cette affirmation, nous dit-on, demande une précision. Le cordonnier ajuste la soie du porc à l'extrémité du fil poissé de façon que cette soie fasse corps avec le fil. Elle devient en fait comme une aiguille incorporée qui permet au fil de passer facilement par le trou préparé par l'alène.

Bibliographie régionale Champagne-Ardenne 1979.

Un répertoire qui recense les documents régionaux (livres, périodiques, articles de périodiques, documents iconographiques et sonores) édités en 1979.

Prix : 25 F franco. Chèque à l'ordre de l'ABF - CCP 438 86 E Châlons.

Commande à adresser à la Bibliothèque municipale - 1, passage Henri Vendel, 51000 Châlons-sur-Marne.

Société d'Etudes des Sciences, des Arts et d'Histoire d'Epervay n° 19.

Très belle étude de M. W. Andreytchenko sur la vannerie champenoise, avec cartes osiériste et vannière de la Marne. Excellents croquis de M. H. Ferrand : clayette, mannequin, paniers divers... et toutes les hottes de notre région.

Coin-coin. Bulletin de la M.J.C. de Chaource. Mars 1981.

Un dossier de Marie-France Solignac. Le vitrail et le maître-verrier p. 18 à 32.

Publications reçues.

Dont nous accusons réception mais pour l'analyse desquelles le temps nous manque.

Maisons paysannes de France. Issy-les-Moulineaux. N° 1-1981

Les Cahiers Hauts-Marnais. Chaumont. 4° tr. 1980

Lemouzi. Tulle. Janvier 1981

Aguaine (Sefco). Grandjean, Jan. fév. 1981

Pays de Bourgogne. Dijon. 1° tr. 1981

Idees pour Tous. Nîmes. Août 1980

Folklore. Carcassonne. Hiver 1980

M. Ruelle est décédé

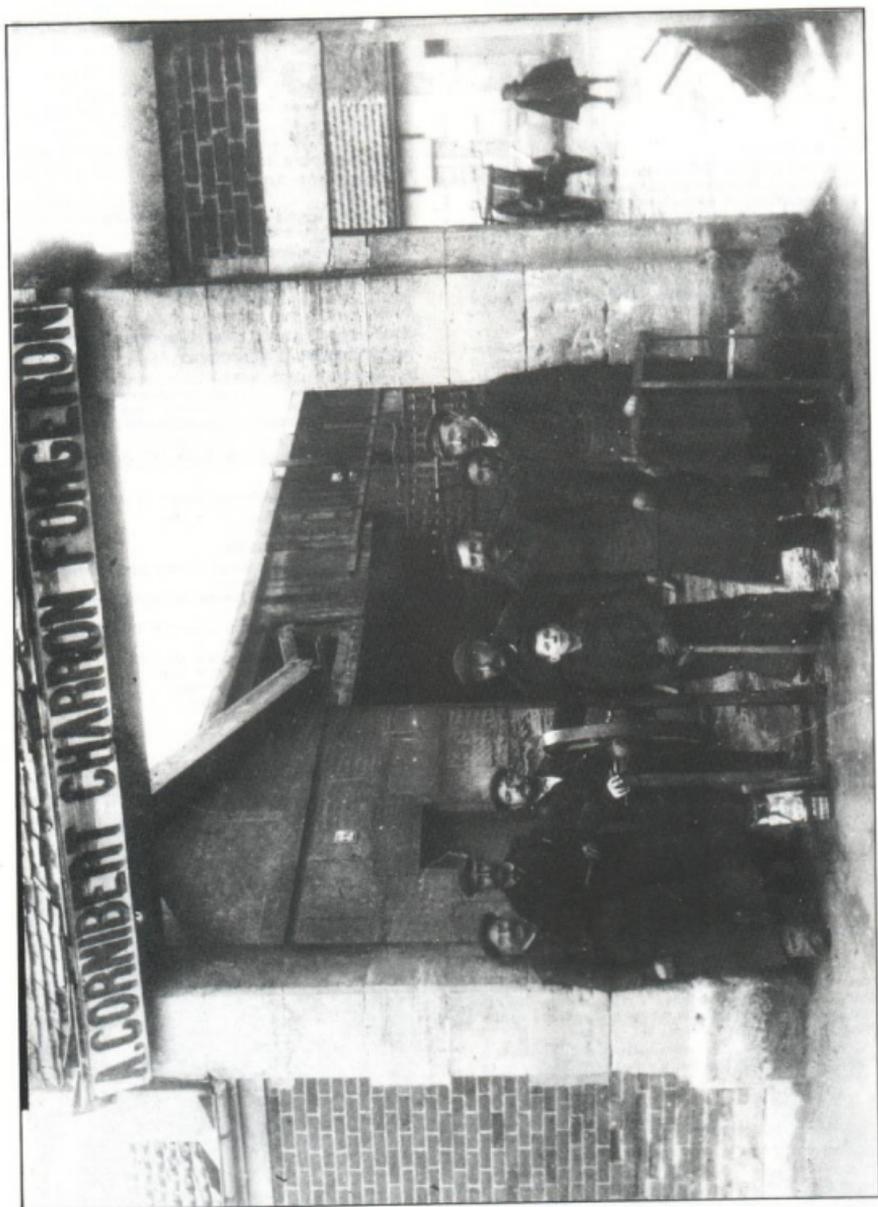
Victime d'un accident de la route, M. Ruelle nous a quittés. Nous lui aurons donné cette dernière joie : d'avoir réédité les « souvenirs » qu'il nous avait offerts pour le n° 29 de notre Revue.

Nous prions Mme Ruelle et sa famille d'accepter l'expression de nos sentiments amicaux de condoléances.

Compas de charron.



Exposition : LE CHARRON
 Du 3 octobre 1981 au 4 janvier 1982
 à la Maison du Parc - 10220 PINEY



QUESTIONNAIRE

PLAN D'ÉTUDE DES SAINTS PROTECTEURS DE LA VIGNE

En Champagne-Ardenne, saint Vincent est un des principaux saints protecteurs de la vigne. Toutefois, certaines communautés villageoises ont adopté saint Paul, saint Urbain, saint Martin, etc..., et Notre-Dame. Il sera donc important d'entreprendre cette étude sans exclusive.

D'autre part, depuis l'apparition du phylloxera (1864) le vignoble s'est modifié et déplacé. Malgré cela, le culte du Saint protecteur s'est souvent poursuivi. On trouve donc aujourd'hui des communes du vignoble ne pratiquant pas ce culte et des communes sans vigneron continuant ce rituel.

- 1 — **Epoque** : date de la fête du Saint, date de la cérémonie, rapport avec les travaux dans le vignoble...
- 2 — **Préparatifs** : quête du vin, autres quêtes, par qui, pourquoi ?
Cortège, itinéraire, composition, personnages masqués, portant une tenue particulière...
Coups de feu, sonnerie de cloches, tambour... Repas, chants, feux, dictons...
Tuerie du cochon...
- 3 — **Rituel** : procession avant/après la messe, ordre, itinéraire, tenue des participants, confrères, prêtre, suisse...
Bâton de confrérie, bannière, châsse, statue, dais, cordons, qui les porte, où étaient-ils entreposés, où sont-ils conduits...
Bénédictions des objets, des participants, des vignobles, procession, promenade dans les vignes, en certains lieux...
Taille du premier sament, pose de croix, bouquets, usage d'une serpette, bouteille de vin...
Conservation d'un pampre, de grappes de raisin, raisin béni, raisins sur statue, confection d'une grappe « géante »...
Aubades, chants, prières, légendes, contes, histoires...
- 4 — **Cérémonie** : Messe solennelle, messe particulière, sermons...
Ordonnance de la cérémonie, costume des participants, laïques, religieux, confrères...
Pain béni, brioche, « chanteau », forme, confection, distribution, qui offre, paie, distribue, à qui...
Bouquets de fleurs, de pampres, rubans, ornements divers. Cantiques, chants, prières, complaints... Vin de l'offertoire, bénédiction, transport, usage... Communion sous les deux espèces, offrande de vin, distribution de vin « surplus »... Vêpres, enchères, anecdotes...
- 5 — **Fête familiale** : Repas, gâteau « saint Vincent », confection, recettes... Boisson, chants, prières, objets souvenirs, porte-bonheur... Dictons, croyances, proverbes... Vin béni, médicinal, pour les hommes, les animaux...
- 6 — **Fête communautaire** : Repas en commun, hommes, femmes, enfants... Tournée des caves, visite des vignobles... Bal, danses, chants... Cérémonies laïques, défilés, « marseillaise »... Punition du Saint, noyade, flagellation, procession punitive. Punition des « avares », farces, plaisanteries.
- 7 — **Confrérie** : Date de fondation, organisation, règlements... Passation des pouvoirs, bâtons, statues, « chanteau »... Costumes, insignes, titres, fonctions... Chansons, « Saint Vincent tournante », rois... Bannières, draps mortuaires... Société de secours mutuels, société bachique.
- 8 — **Collecte** : Imageries, photographies, livres, revues, articles de presse..., archives de confréries, règlements, livres de comptes, cartes d'invitations, de deuil..., documents d'archives locales, municipales, ecclésiastiques, diplômes.
- 9 — **Objets** : Autel particulier, vitrail, bâton de confrérie, statue, bannière, peinture, châsse, reliquaire, brancard, corbeille à offrande, costumes, insignes. Statuette, niche dans maison particulière, croix, girouettes, objets de dévotion, médailles, bouteilles...
- 10 — **Descriptif** : Nous demandons aux enquêteurs de bien vouloir préciser le lieu, le possesseur de l'objet et d'en fournir une description aussi précise que possible, accompagnée, éventuellement, de croquis et photos.
a) Description de l'objet, hauteur, volume, poids approximatif, matériaux, objet mobile, fixé, scellé...
b) Représentation du saint, debout, costume, position des bras, ornements, palme, livre, attributs, tonneau, cuve, grappe, pichet, bouteille...
- 11 — **Vocabulaire** : Eglise, chapelle, croix, arbre, lieux-dits, village, hameau, ferme, rue, désignés sous le vocable du saint protecteur de la vigne. Mots français et patois désignant les éléments du rituel.
- 12 — **Aujourd'hui** : Préciser si tout ou partie du rituel, des cérémonies, des festivités, continuent de se poursuivre aujourd'hui, à quelle époque. Dans le cas contraire, indiquer la date de cessation connue.

